



INS - NIGER

REPUBLIQUE DU NIGER
Fraternité- Travail- Progrès
MINISTERE DES FINANCES
INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE
Etablissement Public à Caractère Administratif
**OBSERVATOIRE NATIONALE DE LA PAUVRETE ET DU DEVELOPEMENT
HUMAIN DURABLE (ONAPAD)**



**Contribution des femmes aux dépenses des ménages et à la
réduction de la pauvreté à Maradi**

Etude réalisée dans le cadre du Programme Conjoint Maradi du Système des Nations Unies au Niger

Octobre 2012

LISTE DES TABLEAUX	II
LISTE DES GRAPHIQUES ET FIGURES	III
LISTE DES ACRONYMES	V
INTRODUCTION.....	1
CHAPITRE 1 : PRESENTATION DE LA REGION DE MARADI	4
1.1. LES CARACTERISTIQUES PHYSIQUES ET NATURELLES	4
1.1.1 <i>Les caractéristiques physiques.</i>	4
1.1.2 <i>Les caractéristiques naturelles</i>	4
1.2 SITUATION ECONOMIQUE ET SOCIALE	6
1.2.1 <i>Les caractéristiques sociales</i>	6
1.2.2 <i>Situation économique</i>	6
CHAPITRE 2 : ASPECTS CONTEXTUELS ET METHODOLOGIQUES	9
2.1. CONTEXTE DE L'ETUDE.....	9
2.2. REVUE DE LA LITTERATURE	11
2.3. METHODOLOGIE	15
2.3.1 <i>Données et sources</i>	15
2.3.2 <i>Enquête complémentaire sur la contribution des femmes aux dépenses du ménage et à la réduction de la pauvre</i>	16
2.3.2 <i>Choix des indicateurs et variables</i>	18
2.3.3 <i>Définition d'un indicateur de pauvreté</i>	20
2.3.4 <i>Méthodologie de recherche</i>	21
2.3.5 <i>Ressources logiciels</i>	22
CHAPITRE 3 : ANALYSE DE LA SITUATION DE LA FEMME DANS LA REGION DE MARADI	22
3.1. ANALYSE DE LA SITUATION DES FEMMES DE MARADI EN TERMES D'ACCES A L'EDUCATION ET A LA SANTE.....	22
3.1.1 <i>Accès à l'éducation</i>	22
3.1.2 <i>Accès à la santé</i>	26
3.2. ANALYSE DE LA SITUATION DES FEMMES DE MARADI EN TERMES D'ACCES A L'EMPLOI ET AUX RESSOURCES PRODUCTIVES.	29
3.2.1 <i>Accès à l'emploi</i>	29
3.2.2 <i>L'accès des femmes aux AGR et aux ressources productives</i>	31
CHAPITRE 4 : ANALYSE DE LA CONTRIBUTION DES FEMMES AUX DEPENSES DU MENAGE ET A LA REDUCTION DE LA PAUVRETE.....	38
4.1. SITUATION SOCIOECONOMIQUE DES MENAGES.....	38
4.1.1 <i>Revenu des ménages</i>	39
4.1.2 <i>Activité principale des membres du ménage</i>	40
4.1.3 <i>Dépenses des ménages</i>	41
4.1.4 <i>Part des revenus du chef dans les dépenses globales du ménage</i>	43

4.2. ANALYSE DESCRIPTIVE DE LA CONTRIBUTION DES FEMMES AUX DEPENSES DE LEUR MENAGE.....	45
4.2.1 Contribution des femmes aux dépenses du ménage.....	45
4.2.2 Caractéristiques sociodémographiques des femmes et contribution aux dépenses des ménages.....	47
4.3. SPECIFICATION DU MODELE ECONOMETRIQUE	49
4.4. ESTIMATION DU MODELE, VALIDATION DES HYPOTHESES ET INTERPRETATION	50
4.4.1 Estimation et validation des hypothèses du MLS.....	51
4.4.2 Interprétation des résultats.....	52
CONSTATS ET RECOMMANDATIONS.....	54
BIBLIOGRAPHIE.....	57
ANNEXES.....	59
 <i>LISTE DES TABLEAUX</i>	
TABLEAU 2.2 : REPARTITION DES MENAGES DE MARADI ET DE L'ECHANTILLON SELON LE MILIEU DE RESIDENCE.....	17
TABLEAU 2.4 : REPARTITION DE L'ECHANTILLON SELON LES COMMUNES SELECTIONNEES	18
TABLEAU 2.5 : PRINCIPAUX INDICATEURS ET/OU VARIABLES	19
TABLEAU 2.6 : SEUIL (FCFA) DE PAUVRETE MONETAIRE SELON LE MILIEU DE RESIDENCE.....	20
TABLEAU 3.1 : TEMPS MIS POUR ACCEDER A L'ECOLE PRIMAIRE ET SECONDAIRE.....	23
TABLEAU 3.2 : TEMPS MIS POUR ACCEDER AUX SERVICES ET INFRASTRUCTURE DE SANTE.	27
TABLEAU 3.3 : REPARTITION SELON LE SEXE ET LE GROUPE SOCIOECONOMIQUE.....	30
TABLEAU 3.4 : REPARTITION SELON LE SEXE ET LA CATEGORIE SOCIOPROFESSIONNELLE	31
TABLEAU 3.5 : AGR PRATIQUEES PAR LES FEMMES PARTICIPANT AUX DEPENSES DE LEUR MENAGE	33
TABLEAU 3.6 : TRANCHES DE REVENU MENSUEL MOYEN ISSU DE LA PRATIQUE D'UNE AGR.....	34
TABLEAU 3.7 : POSSESSION DES RESSOURCES PRODUCTIVES DES FEMMES SELON LE MILIEU DE RESIDENCE.....	36
TABLEAU 4.1 : PRINCIPALE SOURCE DE REVENU DES MENAGES SELON LE MILIEU DE RESIDENCE.....	40

TABLEAU 4.2 : PART DES REVENUS (CM) AFFECTEE AUX DEPENSES GLOBALES DU MENAGE.....	43
TABLEAU 4.3 : PART DES REVENUS (CM) AFFECTEE AUX DEPENSES GLOBALES DU MENAGE SELON LE DEPARTEMENT.....	44
TABLEAU 4.4 : DEPENSES MOYENNES MENSUELLES CONSACREES AU MENAGE	45
TABLEAU 4.5 : PRINCIPAUX POSTES DE DEPENSE DES FEMMES (%) AU SEIN DU MENAGE SELON LE MILIEU DE RESIDENCE.....	46
TABLEAU 4.6 : CONTRIBUTION DES FEMMES DE LA REGION DE MARADI AUX DEPENSES DU MENAGE SELON LE MILIEU DE RESIDENCE.....	47
TABLEAU 4.7 : VARIABLES PRISES EN COMPTE DANS LA SPECIFICATION DU MODELE LINEAIRE SIMPLE.....	49
TABLEAU A1: PROPORTION DU REVENU AFFECTEE AUX DEPENSES DU MENAGE ET LE MILIEU DE RESIDENCE DE LA FEMME (POURCENTAGE).....	59
TABLEAU A2 : TRANCHES DE REVENUS DE LA FEMME ET TRANCHES DE MONTANTS CONSACREES AUX DEPENSES DU MENAGE (POURCENTAGE).	59
TABLEAU A3 : PROPORTION DE REVENU AFFECTEE AUX DEPENSES DU MENAGE ET SITUATION MATRIMONIALE DE LA FEMME (POURCENTAGE)	59
TABLEAU A4 : PROPORTION DU REVENU AFFECTEE AUX DEPENSES DU MENAGE ET TRANCHES DE REVENUS DE LA FEMME (POURCENTAGE)	60
TABLEAU A5 : ESTIMATION DE L'EFFET DE LA CONTRIBUTION DES FEMMES AUX DEPENSES DU MENAGE.....	60
TABLEAU A6 : TEST D'HOMOSCEDASCITE DES ERREURS DE BREUSCH-PAGAN	61
TABLEAU A7 : FACTEUR D'INFLATION DE LA VARIANCE GLOBAL ET SPECIFIQUE ASSOCIE AU MODELE	61
TABLEAU A8 : ESTIMATION DE L'ESPERANCE DES ERREURS DU MODELE.....	62
TABLEAU A9: TEST DE NORMALITE DES ERREURS DU MODELE.....	62
TABLEAU A10: TEST DE NON OMISSION DE VARIABLE EXOGENE.....	62

LISTE DES GRAPHIQUES ET FIGURES

GRAPHIQUE 1.1 : COMPARAISON DES REVENUS PPA MARADI ET NIGER SELON LE SEXE.....	8
FIGURE 2.1.: LIENS ENTRE ÉGALITÉ DES GENRES, RÉDUCTION DE LA PAUVRETÉ ET CROISSANCE	14
GRAPHIQUE 3.1 : EVOLUTION DE L'ECART ENTRE LES GARÇONS ET LES FILLES EN TERMES D'ADMISSION A L'ECOLE PRIMAIRE ENTRE 2005 ET 2011	23

GRAPHIQUE 3.2 : EVOLUTION COMPAREE DE L'ECART ENTRE FILLES ET GARÇONS EN TERMES DE TBS PRIMAIRE NIGER -MARADI ENTRE 2005-2011	24
GRAPHIQUE 3.3 : EVOLUTION COMPAREE DE L'ECART ENTRE FILLES ET GARÇONS EN TERMES DE TAUX NET DE SCOLARISATION PRIMAIRE	25
GRAPHIQUE 3.4 : RAPPORT FILLES GARÇONS AU PRIMAIRE PAR DEPARTEMENT 2010-2011.....	25
GRAPHIQUE 3.6 : EVOLUTION COMPAREE DE LA COUVERTURE DES SOINS PRENATALS.....	28
GRAPHIQUE 3.7 : TAUX D'ACTIVITE SELON LE SEXE	30
GRAPHIQUE 3.8 : PRINCIPALES AGR DES FEMMES DE LA REGION DE MARADI.	31
GRAPHIQUE 3.9 : PRATIQUE D'UNE AGR SELON LA CONTRIBUTION AUX DEPENSES DU MENAGE	33
GRAPHIQUE 3.10 : APPRECIATION DE L'AIDE FINANCIERE REÇUE PAR LES FEMMES	35
GRAPHIQUE 3.11 : REVENUS MOYENS (EN FCFA) TIRES DES CULTURES MARAICHERES	37
GRAPHIQUE 4.1 : TRANCHES DE REVENUS DES MENAGES SELON LA ZONE DE RESIDENCE.....	39
GRAPHIQUE 4.2 : REVENU MOYEN ISSU DE L'ACTIVITE PRINCIPALE SELON LE DEPARTEMENT ET LE MILIEU DE RESIDENCE	39
GRAPHIQUE 4.3 : PRINCIPALE SOURCE DE REVENU DES MENAGES SELON LE SEXE DU MEMBRE L'EXERÇANT.....	41
GRAPHIQUE 4.4 : TRANCHES DE DEPENSES DES MENAGES DANS LA REGION DE MARADI.....	42
GRAPHIQUE 4.5 : TRANCHES DE DEPENSES (EN POURCENTAGE DES MENAGES) DANS LA REGION DE MARADI SELON LE MILIEU DE RESIDENCE.....	42
GRAPHIQUE 4.6 : TRANCHES DE DEPENSES (EN % DES MENAGES) DANS LA REGION DE MARADI SELON LE GENRE DU CHEF DE MENAGE.....	43
GRAPHIQUE 4.7 : DECLARATION DES FEMMES INTERROGEES, QUANT A L'AFFECTATION DE LEUR REVENU A DES DEPENSES DE LEUR MENAGE.....	45
GRAPHIQUE 4.8 : APPRECIATION QUE FONT LES FEMMES DE LEURS DEPENSES AU SEIN DU MENAGE	46
GRAPHIQUE 4.9 : PARTICIPATION DES FEMMES AUX DEPENSES DES MENAGES SELON LEUR NIVEAU D'INSTRUCTION	48
GRAPHIQUE 4.10 : CONTRIBUTION AUX DEPENSES DU MENAGE SELON LE RANG DE MARIAGE ET LE MILIEU DE RESIDENCE.....	48

LISTE DES ACRONYMES

AGR :	Activité Génératrice de Revenu
ANPE :	Agence Nationale pour la Promotion de l'Emploi
CM :	Chef de Ménage
CS :	Cases de Santé
CSI :	Centres de Santé Intégrés
DS :	Direction des Statistiques
EDS :	Enquête Démographique et de Santé
ENBC :	Enquête Nationale sur le Budget et la Consommation des ménages
FIDA :	Fond International pour le Développement Agricole
IMF :	Institution de Micro-Finance
INS :	Institut National de la Statistique
M/F :	Ministère des Finances
MMD :	Mata Masou Doubara
3N :	Les Nigériens Nourrissent les Nigériens
OCDE :	Organisation pour la Coopération et le Développement Economique
OMD :	Objectif du Millénaire pour le Développement
ONAPAD :	Observatoire National de la Pauvreté et du Développement Humain Durable
ONG :	Organisation Non Gouvernementale
PCM :	Programme Conjoint Maradi
PNUD :	Programme des Nations Unies pour le Développement
QUIBB :	Questionnaire Unifié des Indicateurs de Base du Bien-être
SFD :	Systèmes Financiers Décentralisés (institutions de micro finance)
SRP :	Stratégie de Réduction de la Pauvreté
TBA :	Taux Brut d'Admission
TBS :	Taux Brut de Scolarisation
TNSP :	Taux Net de Scolarisation au Primaire
UNFPA :	Fond des Nations Unies pour la Population
VIH :	Virus d'Immunodéficience Humaine
WWB :	World Women Bank

INTRODUCTION

i. Contexte

La contribution aux dépenses des ménages par les époux est un aspect important de la vie du couple. Si cet aspect est réglementé dans les pays développés, dans nos pays, théoriquement c'est au mari qu'incombe la prise en charge des dépenses du ménage. En effet, l'homme chef de ménage se spécialise principalement dans la recherche des moyens de subsistance, alors que la femme consacre le plus clair de son temps aux activités domestiques, à la maternité et à l'entretien des enfants. Ce modèle, formalisé par Parsons, à la fin de la deuxième guerre mondiale (1955), a, depuis lors, évolué sous l'influence de la modernisation (instruction des femmes, réduction des inégalités sexuelles, etc.) vers plus d'indifférenciation des rôles au sein des ménages, en particulier en Europe Occidentale. (KUEPIE Mathias, 2004). Cette évolution a aussi touché les sociétés africaines, en général et nigériennes, en particulier. En effet, on constate que les femmes se consacrent, de plus en plus, aux dépenses des ménages (ONAPAD, 2009).

ii. Problématique

Les résultats obtenus par plusieurs auteurs (Cf. sous-section 2.2 du présent rapport) semblent montrer que, plus la contribution de la femme aux dépenses du ménage est importante, plus les conditions de vie du ménage paraissent meilleures. Une participation de la femme au budget familial, se traduit surtout par l'amélioration de l'état nutritionnel des enfants car, les femmes sont plus attentives et plus réceptives que les hommes aux besoins des enfants, que ce soit à cause de la division sexuelle du travail qui veut qu'elles s'en occupent plus, ou par un processus d'attachement (WAYACK-PAMBE, 2004). Par ailleurs, Handa (1994) montre que l'amélioration du bien-être des enfants dans un ménage est plus corrélée à la présence d'une autorité féminine potentiellement capable de peser sur les décisions du ménage. Or, le meilleur moyen de permettre à la femme de peser sur les décisions est de lui donner les moyens de participer aux dépenses du ménage, à travers, notamment, l'accès aux moyens de production et aux AGR. En plus, l'accès des femmes à des activités rémunératrices leur donne la possibilité de se substituer aux maris défailants dans la prise en charge des tâches qui incombent traditionnellement aux hommes, telles que les dépenses de santé ou d'habillement.

En outre, la capacité des femmes à peser sur les décisions du ménage a un impact positif sur la scolarisation des enfants (WAYACK-PAMBE, 2004). En effet, la contribution aux revenus du ménage est susceptible d'accroître l'association de la femme aux décisions du foyer et de

leur donner plus de poids sur celles qui concernent l'utilisation des ressources de la famille, et donc d'augmenter les chances de scolarisation des enfants.

En ce qui concerne la région de Maradi, il a été constaté une participation non négligeable de la femme dans les dépenses du foyer (ONAPAD, 2009). Il s'agit maintenant d'évaluer de façon plus précise le degré de cette contribution, mais aussi, son impact sur la réduction de la pauvreté. Ainsi, l'étude se chargera de répondre essentiellement aux questions suivantes :

- Quel est le degré de participation des femmes aux dépenses des ménages dans la région de Maradi ?
- Quelles sont les principales caractéristiques de ces femmes ?
- Quel est l'impact de leur participation sur le bien-être du ménage ?
- D'où proviennent les ressources des dites femmes et quelles sont leurs attentes en la matière ?

Dans l'optique de répondre aux questions ci-dessus, la présente étude se fixe les objectifs suivant :

- analyser la situation de la femme dans la région de Maradi en termes d'accès et de gestion des ressources productives et d'accès à l'emploi ;
- analyser la situation de la femme dans la région de Maradi en termes de contribution aux dépenses du ménage ;
- analyser la situation de la femme dans la région de Maradi en termes d'accès aux services sociaux de base ;
- formuler des recommandations pertinentes visant à améliorer les indicateurs liés au genre et promouvoir l'autonomisation des femmes.

Les résultats suivants sont donc escomptés :

- La situation de la femme dans la région de Maradi en termes d'accès et de gestion des ressources productives et d'accès à l'emploi est analysée ;
- Les indicateurs liés au genre dans la région de Maradi sont analysés ;
- L'impact de la contribution des femmes aux dépenses des ménages sur la pauvreté est évalué ;
- Des recommandations pertinentes sont formulées.

Pour ce faire, le rapport de l'étude est structurée ainsi qu'il suit : un premier chapitre portant sur la présentation de la région de Maradi essaiera de faire ressortir les caractéristiques physiques et naturelles, ainsi que la situation économique et sociale de la région ; un deuxième chapitre sera consacré aux aspects théoriques et méthodologiques de l'étude; dans un troisième chapitre, les indicateurs liés au genre dans la région de Maradi seront analysés , l'étude finira par l'évaluation du degré de participation des femmes aux dépenses des ménages et son impact sur la réduction de la pauvreté. Enfin, les conclusions issues de ces différents chapitres permettront de formuler des recommandations à l'endroit des pouvoirs publics, des partenaires au développement et des populations de Maradi et contribueront à la mise en œuvre du programme conjoint du SNU d'accélération des OMD dans cette région, identifiée par les récentes études comme étant la plus pauvre du Niger.

CHAPITRE 1 : PRESENTATION DE LA REGION DE MARADI

Le présent chapitre s'articule autour de deux points à savoir : les caractéristiques physiques et naturelles, la situation économique et sociale.

1.1. Les caractéristiques physiques et naturelles

1.1.1 Les caractéristiques physiques.

La région de Maradi est située au Sud du pays. Elle est limitée à l'Est par la Région de Zinder, à l'Ouest par la Région de Tahoua, au Nord par les régions de Tahoua et Agadez et au Sud par le Nigeria. Sa superficie est estimée à 41 796 km² soit 3% du territoire national. Cette superficie se répartit comme suit : 71,5% de terres agricoles, 25% de terres pastorales et 3,5% de terres forestières.

Elle compte huit (8) départements dont six (6) anciens et 2 nouveaux, 44 communes dont sept (7) urbaines et 37 rurales, Une (1) ville et trois (3) arrondissements communaux.

1.1.2. Les caractéristiques naturelles

La région de Maradi présente deux (2) types de climats bien distincts. Il y a d'abord le climat de type sahélien au Nord caractérisé par des précipitations annuelles moyennes comprises entre 200 et 300 mm ; et le climat sahélo-soudanien au Sud, caractérisé par des précipitations annuelles moyennes comprises entre 500 et 600 mm. Ces précipitations sont très irrégulières, mal réparties dans le temps et dans l'espace et s'étalent sur une durée comprise entre 20 et 35 jours de pluies par an.

Les sols sont marqués par leur caractère dunaire (sableux, sablo-dunaires, sablo-argileux et alluvial). Trois zones agro-écologiques peuvent être distinguées:

- La zone pastorale qui comprend le Nord du département de Dakoro (Nord de la vallée de la Tarka) et de Mayahi. Cette zone est exclusivement pastorale et l'écosystème très fragile, commence à connaître une occupation agricole dans la bande méridionale;
- La zone centrale ou intermédiaire à vocation agropastorale englobe le Nord des départements de Tessaoua et Mayahi ainsi que la partie centrale de celui de Dakoro. Elle comprend aussi la Tarka et le Goulbin Kaba. La pression agricole est faible avec des espaces pastoraux éparpillés au sud et plus importants au nord ;

- La zone agricole s'étend sur l'ensemble des départements de Guidan Roundji, Aguié et Madarounfa ainsi que la partie méridionale de ceux de Dakoro, Mayahi et Tessaoua. Cette zone est marquée par une pression agricole très forte.

La végétation de Maradi est de type savane arborée dans le Sud et arbustive au Nord. Les principales formations sont concentrées dans les départements de Madarounfa et Guidan-Roundji (sur environs 635 000 ha en 1993).

Le réseau hydrographique se résume seulement à :

- Trois (3) vallées qui tendent à se fossiliser : celles du Goulbi de Maradi, du Goulbi N'Kaba et de la Tarka, à écoulements souvent temporaires pendant la saison des pluies. C'est surtout le Goulbi Maradi qui connaît des écoulements importants, même s'ils sont saisonniers. Mais, depuis la construction du barrage de Jibbia au Nigéria, les écoulements, fortement réduits, sont devenus très aléatoires ;
- Puis quatre (4) mares permanentes et environ une trentaine d'autres semi-permanentes ou temporaires.
- Le lac de Madarounfa est le point d'eau le plus important de la région. Sa superficie varie entre 600 et 800 hectares¹, selon la saison. Parmi les autres mares, celle d'Akadaney (Département de Dakoro) est la plus importante et sa vocation est pastorale, même si elle a été empoisonnée depuis 1990. Les écoulements saisonniers et la recharge des mares dépendent complètement des précipitations. Par ailleurs, l'ensablement y est assez important, et est dû en partie à l'érosion hydrique et éolienne (lac de Madarounfa).

Au niveau des eaux souterraines, le sous-sol de la région de Maradi dispose d'importantes ressources en eau encore insuffisamment exploitées à cause, principalement, des contraintes techniques. La présence du socle dans le sud et la grande profondeur de la nappe sur les plateaux du Nord rendent son exploitation très difficile et coûteuse.

Les conditions climatiques, la pauvreté des sols, l'insuffisance des cours d'eau et des précipitations peuvent conduire à une pauvreté soit conjoncturelle, soit structurelle selon l'aspect envisagé et constituent à cet effet des facteurs de vulnérabilité.

¹ Schéma directeur de développement régional de Maradi, PNUD, 1997 ; *op.cit.*

1.2 Situation économique et sociale

Cette rubrique s'articule autour de deux points à savoir les caractéristiques sociales et la situation économique de la région de Maradi.

1.2.1 Les caractéristiques sociales

Ne disposant pas d'une politique de population qui lui est propre, Maradi s'inspire des dispositions de la politique nationale de la population adoptée en 1992. La politique de population ou politique démographique est un instrument qui a pour objectif d'influencer positivement ou négativement la croissance démographique.

Avec un taux de croissance de 3,73% (RGP 1988- RGP/H 2001), la population de la région de Maradi est estimée selon les projections de 2011 à 3117810 hts (dont 85,87% réside en milieu rural). Soit 19,8% de la population totale du Niger, avec une densité de 74,59hbts/km². (Contre une moyenne nationale de 12,4 hbts). Elle est la région la plus peuplée et la plus dense du pays.

Ce taux de croissance qui est au dessus de la moyenne nationale (3,3%), occupe le troisième rang après ceux de Diffa et la Communauté Urbaine de Niamey. A ce rythme, la population de la région risquera de doubler dans 19 ans. La Région de Maradi est aujourd'hui la région la plus peuplée et occupe seulement 3,3% de la superficie totale du pays. Composée de 50,6% de femmes et 49,4% d'hommes, cette population est relativement jeune avec un peu plus de 66% ayant moins de 25 ans et celle comprise entre 0-14 ans représente 50% de la population totale.

Du point de vue ethnique, la population est essentiellement composée d'Haoussa (83%), de Peulh (10%) et de Touareg (6%). Les autres ethnies à savoir les Djerma et les Kanouri représentent 1% de la population totale. L'islam est la religion dominante.

1.2.2 Situation économique

Les principales activités économiques de la région de Maradi reposent sur l'agriculture, l'élevage, le commerce, l'artisanat, l'exploitation des ressources forestières et l'exploitation artisanale minière notamment, les carrières.

Le système de production agricole à Maradi est essentiellement extensif et fortement dépendant des aléas climatiques car la région est située entre les isohyètes 200 et 600 mm et ne recevant en moyenne que 400 à 600 mm d'eau par an.

L'économie de la région est essentiellement agro-pastorale : 94% des ménages ont comme activité principale l'agriculture. Cependant, l'élevage pratiqué à titre exclusif reste marginale et n'occupe que 2 à 4% des ménages. La tranche la plus importante de cette population est celle ayant un âge compris entre 5 et 40 ans pour les hommes et les femmes. Il faut noter au passage qu'en ce qui concerne la population paysanne, l'âge d'activité est généralement admis à partir de 5 ans au Niger contre 15 ans généralement admis. Cette frange de la population agricole correspond à environ 80% de la population.

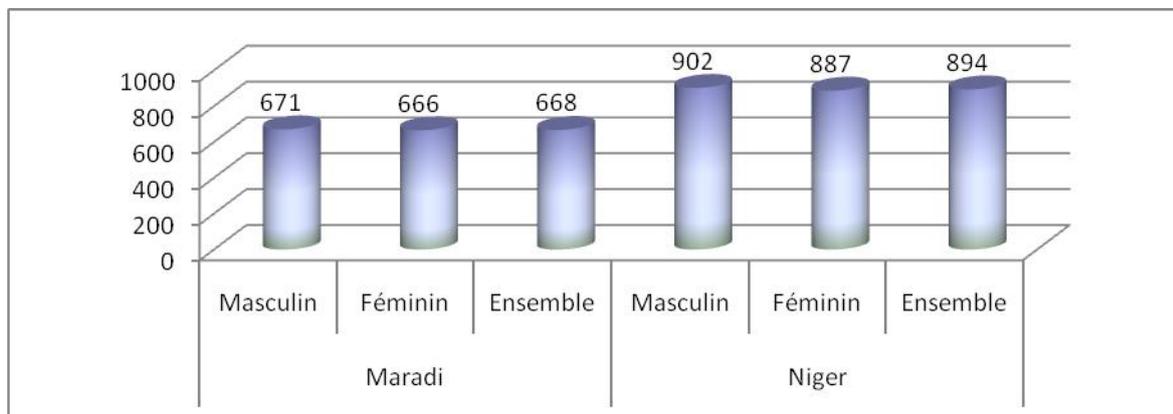
L'agriculture est dominée par la production de mil, de sorgho, de niébé et d'arachide. La région occupe la première place dans la production de mil (22,68% de la production nationale) et arachide (37,47% de la production nationale). Elle se classe en deuxième position pour les productions de Sorgho et de Niébé.

Concernant le taux d'activité, on l'estime à 47,11%, ce qui atteste de la dynamique socio-économique entretenue dans la région la plaçant au premier rang de l'accroissement économique au niveau national. En effet, il suffit de sillonner les villes et les campagnes de Maradi pour se rendre compte que toutes les couches sociales sont à pied d'œuvre.

En revanche, le revenu moyen par tête de la région est le plus faible du pays, conséquence de l'abondance de la main d'œuvre non qualifiée. Il est estimé à 668 dollars contre une moyenne nationale de 894 dollars en Parité de Pouvoir d'Achat (PPA) en 2009. La région se caractérise également par l'existence d'écarts entre le revenu des hommes (671 dollars) et celui des femmes (666 dollars). .

Il faut tout de même relever que l'écart de revenu entre homme et femme est moins important dans la région de Maradi, par rapport à l'écart de l'ensemble du pays. Il est respectivement de 5 et 15 dollars. Il faut aussi reconnaître que les femmes sont laborieuses et ont des initiatives dans la région de Maradi.

Graphique 1.1 : Comparaison des revenus PPA Maradi et Niger selon le sexe



Source : *RNDH 2009, Estimations à partir des données de l'ENBC2007/08 et de la Comptabilité Nationale, INS*

L'agriculture pratiquée reste marquée, malgré l'effet des projets antérieurs, par son caractère rudimentaire. Ce type d'agriculture est qualifié d'agriculture de subsistance car, les travaux champêtres manuels et pluviaux y sont encore dominants d'où une production agricole faible avec peu ou pas de surplus et de valeur ajoutée.

CHAPITRE 2 : ASPECTS CONTEXTUELS ET METHODOLOGIQUES

2.1. Contexte de l'étude

La communauté internationale a souscrit en 2000 à l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) à l'horizon 2015. Ces objectifs, au nombre de huit(8), vont de l'éradication de la pauvreté et de la faim, à la promotion de l'égalité des sexes. C'est donc sur cette vision que se concentre une bonne partie des efforts de l'Etat nigérien et de ses partenaires depuis près d'une décennie, avec notamment, la conception d'une Stratégie de Réduction de la Pauvreté (SRP), à partir de 2002, à laquelle à succédé d'ambitieux programmes de développement². Si chacun des OMD comporte ses propres cibles et semble avoir été formulé indépendamment des autres, il serait illusoire de croire que chaque OMD puisse être poursuivi indépendamment. En effet, il convient de rappeler qu'ils s'inscrivent tous dans un cadre, plus général, de lutte contre la pauvreté qui présente, elle-même, de multiples visages.

L'examen du profile genre de la pauvreté, dans bon nombre de pays africains, fait ressortir, dans presque tous les cas, des spécificités. Il n'en demeure pas moins que des traits majeurs se dégagent de cette analyse.

La pauvreté touche davantage les femmes que les hommes : 70% des 1,3 milliards de pauvres (personnes dont le revenu journalier est inférieur à 2 dollars) que comptait le monde en 2004 étaient des femmes (PNUD [1994], cité par ATANASSO [2004]).

Une étude réalisée par l'UNFPA³ en 2002 montre qu'au Niger, 2/3 des pauvres sont des femmes. Cette féminisation de la pauvreté a des conséquences directes sur la santé des femmes (espérance de vie à la naissance faible : 50,1 ans ; Indice Synthétique de Fécondité élevé : 7 à 8 enfants par femme, en moyenne ; Intervalle inter-génésique inférieur à 2 ans etc.).

En outre, certains facteurs socioculturels viennent s'ajouter, en aggravant la situation des femmes au Niger. Ces facteurs sont le faible accès des femmes aux services de santé reproductive, la faible utilisation des méthodes de planification familiale dont la bonne pratique aurait permis d'éviter certains cas de grossesses non désirées et la prévention de la

² On peut citer le Programme de Développement Economique et Social (PDES) et l'initiative « les Nigériens Nourrissent les Nigériens » (3N).

³ Fonds des Nations Unies pour la population

transmission du VIH/SIDA, etc. Comme si l'état des femmes n'était pas assez inquiétant, certains facteurs traditionnels viennent s'ajouter, tels que la polygamie, les mariages précoces et/ou forcés, les mutilations génitales féminines, les violences, etc. Notons que ces derniers portent atteinte aussi bien à la santé physique (fistule vésico-vaginale, etc.) qu'à la santé morale (traumatisme, etc.).

Ensuite, à un niveau plus agrégé, l'incidence de la pauvreté est plus élevée chez les ménages dont le chef est un homme. C'est le cas, par exemple, au Bénin (ATANASSO, 2004), au Togo (ABDALLAH et al, 2007), et au Niger (INS-Niger, 2008). Ce constat doit être nuancé à la fois au regard de l'importance démographique des ménages dont le chef est un homme mais aussi, du fait que ce constat n'est pas forcément vrai, en ce qui concerne d'autres indicateurs comme l'inégalité intra sexe et/ou la profondeur et la sévérité (ABDALLAH et al, 2007) de la pauvreté par exemple.

C'est dans ce sens que différentes études ont été menées dans le but d'étudier les liens entre la pauvreté, sa réduction et la structure des dépenses au sein des ménages. L'idée étant d'apprécier l'effet de la non prise en compte de l'*empowerment* des femmes sur l'atteinte de l'objectif d'éradication de l'extrême pauvreté dans le monde. C'est ainsi que, dès 1995, le Programme d'action de la quatrième conférence mondiale sur les femmes tenue à Beijing (Chine) a fait valoir que l'autonomie économique des femmes était une condition essentielle à l'élimination de la pauvreté.

Au Niger et dans le cas spécifique de la région de Maradi, l'INS a mené, à travers l'ONAPAD, plusieurs études sur la pauvreté des ménages. On peut citer à ce propos l'étude sur les déterminants de la pauvreté à Maradi en 2009 et celle sur les progrès vers l'atteinte des OMD en 2010. Toutes ces études ont permis d'approfondir les connaissances sur la question dans la région mais n'ont pas traité spécifiquement de la relation qui existe entre la participation des femmes aux dépenses du ménage et son niveau de pauvreté.

2.2. Revue de la littérature

Il ne fait plus de doute quant à l'utilité du travail des femmes dans le processus de production des richesses (CHARMES, 2005). Dans les pays membres de l'OCDE, les politiques publiques d'imposition tendent même à encourager cette activité (JAUMOTTE, 2003). Abondant dans le même sens, plusieurs études tendent également à montrer l'impact positif de la participation aux dépenses du ménage de la femme sur la réduction de la pauvreté.

Encadré : Quelques concepts et notions de base

Le bien-être : sa définition dans la théorie économique, comme celles de bien d'autres concepts utilisés dans ce document, varient selon deux grandes approches. Il s'agit de celle des welfaristes ou utilitaristes et celle des non-welfaristes ou non-utilitaristes.

Les welfaristes définissent le bien-être comme le niveau de satisfaction atteint par un individu. Ce niveau est fonction des biens et services qu'il consomme.

Les non-utilitaristes définissent le bien-être de manière indépendante des perceptions individuelles en se basant sur ce qu'ils estiment être souhaitables pour l'individu d'un point de vue social.

En pratique, le bien-être résulte de l'interaction entre les capacités d'un individu, sa dotation en ressources et les opportunités offertes par la société. Deux indicateurs sont principalement utilisés pour approcher le niveau de bien-être, à savoir la consommation et le revenu.

Le revenu : c'est un flux monétaire perçu par un individu comme fruit d'un capital placé ou rémunération d'une activité ou d'un travail.

La consommation : est l'utilisation de biens ou services produits ou transformés par l'Homme. Tout ce qui fait l'objet de consommation peut-être évalué en termes monétaires même lorsqu'il n'est pas issu d'une transaction.

La pauvreté : est une situation illustrant une insuffisance de ressources matérielles (manque d'argent ainsi que de tout autre moyen de transaction et d'échange) et des conditions de vie (logement, équipement, participation à la vie sociale et économique, etc.), ne permettant pas à des individus de vivre quotidiennement de façon digne selon les droits légitimes et vitaux de la personne humaine.

Au sens économique du terme, la pauvreté est analysée sous les trois principales (mais non les seules) formes suivantes que sont la pauvreté monétaire (lié principalement au manque d'argent), la pauvreté des conditions de vie ou d'existence (alimentation, santé, logement, instruction, etc.) et la pauvreté des potentialités (liée à l'incapacité de transcender une situation de pauvreté).

Parmi la panoplie de stratégies développées par les ménages (surtout au Sud du Sahara), la mobilisation des actifs semble être la pierre angulaire de cette adaptation. Au cœur de cette

mobilisation des actifs se trouve le travail des femmes. En Côte d'Ivoire, l'activité des femmes (surtout selon certaines de leurs caractéristiques socioculturelles et sociodémographiques) est ainsi devenue l'une des stratégies majeures de survie face à la pauvreté au même titre que la recomposition sociale (au profit d'une individualisation accrue et d'une nucléarisation des familles) et la réaffectation des dépenses (au profit des dépenses alimentaires et au détriment des autres postes notamment ceux de la santé et de l'éducation) (KONE, 2002). Au Ghana, en étudiant sa corrélation avec leur pouvoir décisionnel, WARREN(2009) montre que dans près de 83 % des ménages les femmes participent sur tout ou partie des dépenses du ménage. Dans les pays d'Afrique sahélienne (et du Maghreb), certains pesanteurs culturels (le caractère fortement patriarcal de ces sociétés et une polygamie plutôt cohabitationniste) relèguent au second plan leur autonomisation (PILLON et al, 1997). Ce constat est corroboré au Sénégal en milieu rural (PROMER⁴, FIDA⁵, 2007) où les femmes exercent des activités à faible valeur ajoutée, limitant du coup leur contribution aux dépenses du ménage. C'est même la raison pour laquelle en Tanzanie, SEEBENS (2009) recommande l'exercice d'une AGR non agricole aux conjointes des chefs de ménages ruraux, après avoir montré leur contribution et son effet significatifs sur la réduction de la pauvreté, aux dépenses des ménages. Un autre facteur à prendre en considération dans l'activité des femmes et leurs dépenses au sein du ménage est le nombre d'actifs, autres que le chef de ménage de ce dernier (SCHNEIDER, 2010). Si, à Dakar, la proportion (52 %) de conjoints du chef de ménage exerçant une activité est plus grande qu'à Bamako (46 %), il en va inversement de la proportion de ses fils actifs. Cette activité des conjoints augmentent lorsqu'elle est contrôlée par le niveau de pauvreté du chef de ménage, son secteur d'activité (croissant dans le formel) le niveau d'instruction dudit conjoint et l'âge du chef de ménage dans le cas particulier de Bamako (KUEPIE, 2006).

L'intérêt de la participation aux dépenses du ménage de la femme dans la lutte contre la pauvreté réside dans les affectations de dépenses selon l'approche genre. Certains auteurs mettent en garde contre certains inconvénients liés à l'exercice d'activité génératrice de revenu par les femmes et leurs contributions aux dépenses du ménage. La scolarité des jeunes filles est ainsi compromise au profit de leur activité (WAYACK-PAMBE, 2008). Les ressources à disposition des femmes sont parfois accaparées par leurs conjoints (HOFMAN et al, 2007) ou alors ceux-ci peuvent mal accepter l'exercice d'une activité par leur conjointe

⁴ Projet de Promotion de l'Entreprise Rurale

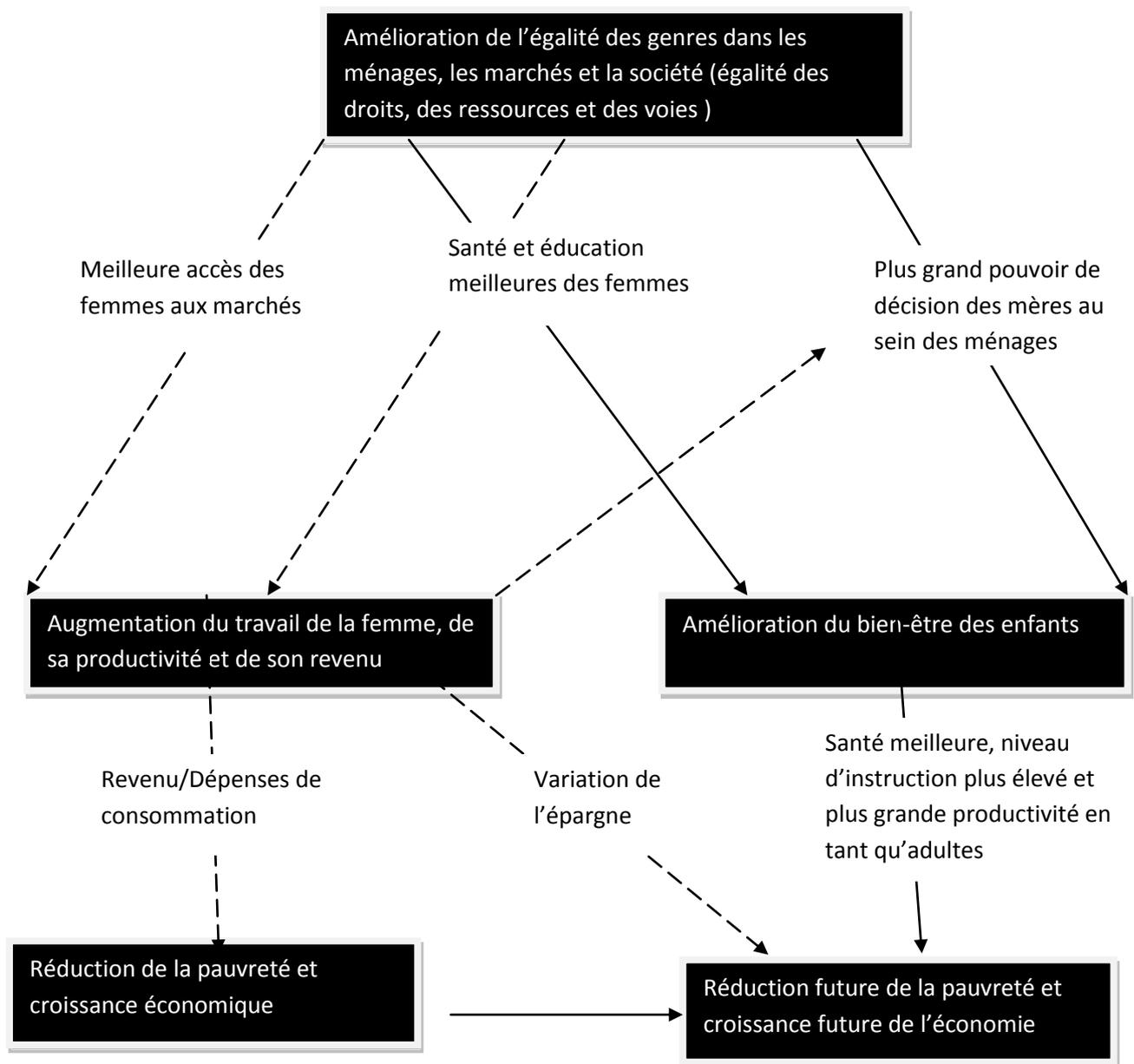
⁵ Fond International de Développement Agricole

(WWB, AL AMANA [2007]). Parfois, les dépenses consacrées aux soins des enfants peuvent même diminuer comme dans certaines régions de l'Inde (BERMAN *et al*, 1997).

Néanmoins, de très nombreux auteurs (dont IRVING *et al* [2008], SCHNEIDER *et al* [2010], SEEBENS [2009], HOFMAN *et al* [2007], MAYOUX [2007], BOUYO [2010]...) à travers le monde (Amérique Latine, Afrique, Europe, Asie ...) ont montré que les femmes ont une plus grande tendance que les hommes à réaliser des dépenses de santé, d'éducation, d'alimentation et d'intérêt général dans le cadre du bien-être du ménage.

Le cadre logique (Cf. figure 01) régissant tout ceci est bien présenté par la Banque Mondiale (MORISSON *et al*, 2008). La libération de la force de travail des femmes concomitant à une amélioration du sort des enfants serait une conséquence de l'amélioration de l'égalité des genres qui, entrainerait elle-même, dans un second temps, une réduction de la pauvreté et de la croissance par le biais notamment, de dépenses de consommation et de meilleure productivité des femmes.

Figure 2.1. : Liens entre égalité des genres, réduction de la pauvreté et croissance



En somme, l'une des meilleures stratégies de lutte contre la pauvreté en Afrique réside dans la promotion des activités de l'autre partie de la population (potentiellement) active que constituent les femmes (GLEB, 2003). Cela peut donc expliquer le succès de l'IMF⁶ Mata Masou Doubara (MMD) mise en place au Niger (dans le cadre d'une approche genre) par CARE NIGER (CHESTON, 2007) dans l'amélioration des conditions de vie des femmes, de leurs ménages et ainsi que leur rôle au sein de leurs communautés. Les études sur la question

⁶ Institution de Micro Finance

sont malheureusement rares au Niger. C'est donc la raison pour laquelle la présente étude a été menée dans une région particulièrement touchée à tel point qu'un programme conjoint des Nations Unies y œuvre contre l'insécurité alimentaire et la pauvreté.

2.3. Méthodologie

2.3.1 Données et sources

Les données utilisées proviennent essentiellement de l'ENBC 2007/08, l'enquête complémentaire sur les déterminants de la pauvreté à Maradi réalisée en 2009 et l'enquête complémentaire sur la contribution des femmes aux dépenses du ménage et son impact sur la réduction de la pauvreté réalisée en 2012.

L'ENBC 2007/08 a été réalisée sur un échantillon de 4000 ménages, dont 2084 en milieu rural et 1916 en milieu urbain, dans l'optique d'une actualisation du profil de la pauvreté au Niger, après le QUIBB 2005. Son objectif principal était de mettre en place les bases d'un dispositif permanent de suivi et d'évaluation des conditions de vie des ménages, en général et du programme de réduction de la pauvreté, en particulier.

L'enquête complémentaire sur les déterminants de la pauvreté à Maradi, a été effectuée en 2009, dans l'optique de comprendre les raisons qui expliquent le classement de Maradi, en termes d'incidence de la pauvreté, tel qu'il a résulté de l'ENBC 2007 /2008. L'enquête a concerné les mêmes ménages qui avaient été enquêtés en 2007/2008, dans la région de Maradi.

Il faut aussi citer différents annuaires statistiques issues des différents ministères en charge des services sociaux de base.

Ces différentes sources évoquées plus haut présentent un certain nombre de limites :

- Caractère suranné et ne permettant pas de se faire une idée actuelle de la situation ;
- présence de taux très élevés de non réponse (souvent plus de 80%) de variables liées à l'accès aux services de bases et des variables liées à l'emploi contenues dans les bases de données pour la région de Maradi ;
- Utilisation du Taux Net d'Admission (TNA) en l'absence de données sur la répartition des nouveaux élèves selon l'âge de ceux-ci et qui fournit une mesure plus précise du

niveau d'accès à l'enseignement primaire de la population en âge d'y entrer que ne le fait le Taux Brut d'Admission.

2.3.2 Enquête complémentaire sur la contribution des femmes aux dépenses du ménage et à la réduction de la pauvre

L'objectif principal de cette enquête était la collecte d'informations essentielles pouvant permettre la mesure de l'influence de la contribution des femmes sur le bien-être des ménages et des populations dans la région de Maradi. Elle devait aussi permettre d'améliorer les connaissances sur les Activités Génératrices de Revenu (AGR) pratiquées par les femmes notamment dans le domaine agricole.

Elle a été réalisée par l'Institut National de la Statistique (INS) à travers l'ONAPAD et la Direction Régionale de la Statistique (DRS) de Maradi (du 06 au 13 décembre 2011). Il a été procédé à un tirage empirique selon la méthode des quotas. Cette méthode sied à la nature de la présente étude (qui ne comporte pratiquement pas de variables quantitatives) et fait essentiellement appel à l'opinion des interviewés. De plus, sa souplesse et sa facilité d'exécution conviennent aux contraintes évoquées ci-dessous :

- la phase de collecte devait effectivement concernée trois (03) des six (06) départements de la région de Maradi, ce qui excluait de fait cette variable des potentielles variables de quota ; un choix aléatoire a permis de retenir les départements d'Aguié, Madarounfa et Tessaoua ;
- un nombre de communes inférieure à quatre (04) devait être concerné par la même phase de collecte dans chacun des départements choisis ;
- les communes sélectionnées devaient nécessairement comporter une commune urbaine (afin de respecter le plan d'échantillonnage) et être géographiquement aussi proches que possible.

Le milieu de résidence du ménage constitue la seule variable de quota prise en compte. Plusieurs raisons ont justifiées le choix de cette variable :

- sa distribution dans la région de Maradi, grâce notamment, aux projections de la DSEDS sous réserve d'hypothèses sociodémographiques fondées par les résultats de différents recensements, enquêtes et études de l'INS, est connue;
- elle est d'observation facile puisque le statut urbain ou rural des différentes communes est préalablement connu ;

- toutes les études récentes menées par l'INS ont établi une relation entre la pauvreté, sous toutes ses formes ainsi que certaines caractéristiques sociodémographiques et économiques, et le milieu de résidence des ménages.

L'enquête a concerné un échantillon de 648 ménages répartis ainsi que décrit dans les tableaux 2.1 et 2.2.

Tableau 2.2 : Répartition des ménages de Maradi et de l'échantillon selon le milieu de résidence

Milieu	Réalité		Echantillon	
	Effectif	Pourcentage	Effectif	Pourcentage
Urbain	91 837	30,666	199	30,710
Rural	207 638	69,334	449	69,290
Ensemble	299 475	100,000	648	100,000

Source : INS/ONAPAD/DSEDS, 2011

La répartition selon le milieu de résidence de l'échantillon correspond à celui de la région de Maradi dans son ensemble comme le montre le tableau 2.1.

Tableau 2.3 : Répartition des ménages de Maradi et de l'échantillon selon le département

Département	Réalité		Echantillon	
	Effectif	pourcentage	Effectif	Pourcentage
TESSAOUA	45 486	30,680	199	30,710
AGUIE	36 857	24,860	161	24,846
MADAROUNFA	65 918	44,461	288	44,444
Ensemble	148 261	100,000	648	100,000

Source : INS/ONAPAD/DSEDS, 2011

La répartition des ménages selon les trois départements est proportionnelle à leur importance démographique relative ; en supposant qu'eux-mêmes (ces trois départements) représentent bien l'ensemble des 6 départements de la région, ainsi que le montre le tableau 2.2.

En ce qui concerne le choix des communes de passage, il faudra distinguer les départements d'Aguié et Tessaoua du département de Madarounfa. Dans le premier cas, les ménages interrogés en zone urbaine l'ont été dans les chefs lieux de département tandis que ceux de la zone rurale l'ont été dans les deux communes les plus peuplées du département

proportionnellement à leur importance en termes d'effectifs de ménages. Dans le deuxième cas, il a été procédé de la même façon pour ce qui est de la zone rurale et seules les communes de Maradi I et Maradi III (tirage aléatoire) ont été concernées en zone urbaine à Madarounfa⁷.

Tableau 2.4 : Répartition de l'échantillon selon les communes sélectionnées

Département	Zone	Commune	Nombre de ménage à enquêter	Total	Ensemble
Aguié	Urbaine	Aguié	44	44	164
	Rurale	Gazaoua	68	120	
		Tchadoua	52		
Madarounfa	Urbaine	Maradi I	52	102	281
		Maradi III	50		
	Rurale	Gabi	91	179	
		Dan Issa	88		
Tessaoua	Urbaine	Tessaoua	54	54	203
	Rurale	Ourafane	98	149	
		Maijirgui	51		

Source : Source : INS/ONAPAD, 2012

Le choix des ménages à interroger a été confié aux chefs d'équipes (munis de fiches de quota) qui ont fait appliquer aux enquêteurs la méthode des itinéraires.

Le questionnaire a été administré à deux niveaux à savoir le niveau ménage et le niveau femmes. Le module consacré au ménage a été administré au chef de ménage. Les informations relatives aux femmes ont été collectées auprès de toutes les femmes chefs de ménage ou conjointes du chef de ménage.

Les données ont ensuite été compilées dans des bases de données informatiques à l'issue d'une phase supervisée de saisie.

2.3.2 Choix des indicateurs et variables

La revue de la littérature y a contribué pour une bonne part. Le tableau synoptique 2.5 en dresse un récapitulatif (non exhaustif).

⁷ Le traitement particulier du département de Madarounfa s'explique par la proportion élevée de ménages urbains dans ce département, qui se traduit d'ailleurs par presque autant de communes rurales qu'urbaines au sein du département (respectivement 5 contre 4).

Tableau 2.5 : Principaux indicateurs et/ou variables

<i>Domaine/Champ</i>	<i>Indicateurs/Variables</i>
Environnemental/Contextuel	<ol style="list-style-type: none"> 1. Milieu de résidence 2. Département 3. Accès à l'éducation 4. Accès à la santé
Démographique	<ol style="list-style-type: none"> 1. Age 2. Situation matrimoniale 3. Rang de mariage 4. Age du conjoint 5. Taille du ménage
Economique	<ol style="list-style-type: none"> 1. Revenu du ménage 2. Revenu du chef de ménage 3. Source principale de revenu du ménage 4. Contribution du revenu principal 5. Situation dans l'activité principale du membre l'exerçant 6. Source secondaire de revenu du ménage 7. Situation dans l'activité secondaire du membre la pratiquant 8. Contribution du revenu secondaire 9. Dépenses du ménage 10. Revenu des femmes du ménage 11. Principales activités génératrice de revenu des femmes 12. Financement d'AGR des femmes 13. Ressources productives des femmes 14. Modes d'acquisition des ressources productives des femmes 15. Mode de production des femmes 16. Participation à des projets/programmes des femmes 17. Production agricole des femmes
Culturel	<ol style="list-style-type: none"> 1. Niveau d'instruction du chef de ménage 2. Niveau d'instruction de la femme
Gestion financière du ménage	<ol style="list-style-type: none"> 1. Principaux postes de dépenses du ménage 2. Part du CM dans les dépenses du ménage 3. Principaux postes de dépenses du chef de ménage 4. Part de la femme dans les dépenses du ménage 5. Principaux postes de dépenses de la femme
Opinion	<ol style="list-style-type: none"> 1. Avis du chef de ménage quant à la non contribution de la femme aux dépenses du ménage 2. Appréciation du financement des AGR

	par la femme 3. Opinion de la femme sur les obstacles empêchant l'accès aux ressources productives 4. Opinion de la femme sur la possibilité de lever les obstacles empêchant l'accès aux ressources productives 5. Opinion de la femme sur l'importance de sa contribution aux dépenses du ménage
--	---

Les domaines cités ci-dessus permettent d'appréhender les aspects essentiels de la problématique abordée par l'étude. Il ne faut cependant pas perdre de vue qu'un concept comme la pauvreté couvre un champ très large que ne prétend pas couvrir entièrement l'enquête complémentaire ainsi que les autres variables mises à contribution.

2.3.3 Définition d'un indicateur de pauvreté

L'approche adoptée à ce niveau est monétaire. L'idée sous-jacente étant que le niveau de bien-être, qui sous-tend la notion de pauvreté, peut-être appréhendé par le niveau des dépenses (ou la consommation, voire le revenu). La pauvreté monétaire exprime alors une insuffisance de ressources engendrant une consommation insuffisante.

Il a ainsi été défini dans le cadre de l'étude un seuil monétaire de pauvreté spécifique au milieu de résidence du ménage à partir des seuils de pauvreté établis lors de la 3^{ème} Enquête Nationale Budget Consommation (ENBC) en 2007/2008 (Cf. Tableau 2.4). Pour ce faire, le seuil individuel annuel a été mensualisé et ramené au niveau ménage à partir de la taille moyenne régionale des ménages.

Tableau 2.6 : Seuil (FCFA) de pauvreté monétaire selon le milieu de résidence

Milieu de résidence	Personne/An	Personne/Mois	Taille moyenne des ménages dans la région	Ménage/Mois
Urbain	150933	12577,75	6,74	84774,04
Rural	110348	9195,67	6,74	61978,79
Ensemble	-	-	6,74	-

Source : INS/ONAPAD, 2012

La correction des seuils de 2008 par les variations de l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation (IHPC) n'a pas été effectuée pour éviter d'induire des distorsions liées à la variation de chaque sous-indice des prix propres à chacun des biens pris en compte dans la définition du seuil d'alors.

L'indicateur de pauvreté *lnpauv_i* du ménage *i* a ensuite été construit selon la formule :

$$\lnpauv_i = \ln \left(\frac{DM_i}{SP_{i/j}} \right)$$

DM_i : Dépenses mensuelles du ménage i

$SP_{i/j}$: Seuil de pauvreté monétaire du ménage i sachant le milieu de résidence j (j = 1 milieu rural ; j = 0 milieu urbain)

L'utilisation de la fonction logarithme permettant de normaliser l'indicateur et de le centrer en 0 (ménage au seuil exact de pauvreté). Ainsi, tous les ménages dont l'indicateur de bien-être est inférieur à 0 vivent en situation de pauvreté et ce d'autant plus que cette valeur est petite tandis qu'à contrario tous les ménages pour lesquels cet indicateur dépasse 0 ne sont pas pauvres et ceux d'autant plus que la valeur de l'indicateur est grande.

Cet indicateur présente un double avantage. D'une part, il permet d'établir une échelle continue de bien-être et limite l'arbitraire lié à l'établissement de seuils et catégories discrètes de pauvreté. D'autre part, il permet d'atténuer l'effet, de part sa construction même, des ménages aux dépenses exceptionnellement élevées ou faibles.

Cependant, comme tout les indicateurs monétaires de pauvreté, l'indicateur ci-dessus ne rend pas entièrement compte du niveau de vie du ménage car ne prenant pas en compte le patrimoine, la solidarité familiale ainsi que d'autres éléments non observés comme le réseau relationnel.

2.3.4 Méthodologie de recherche

Elle consiste d'abord en une présentation des caractéristiques environnementales et contextuelles des ménages et des femmes en particulier (notamment en ce qui concerne l'accès à l'éducation, à la santé) dans la région de Maradi. Elle est complétée par une présentation de la situation socioéconomique des ménages.

Un focus est alors réalisé sur les femmes pour étudier leur accès à l'emploi et aux ressources productives ainsi que leur contribution aux dépenses des ménages selon certaines caractéristiques sociodémographiques et culturelles.

L'étude multidimensionnelle de l'effet de cette contribution est appréhendé au travers d'un modèle linéaire simple (ou général ?) sur l'indicateur de bien-être ci-dessus construis. Elle permet de décrire les mécanismes qui gouvernent l'effet de la contribution des femmes aux dépenses des ménages et à la réduction de la pauvreté.

Les constats découlant des étapes décrites ci-dessus permettent de formuler des recommandations à l'endroit des différents acteurs intervenant dans la lutte contre la pauvreté dans la région de Maradi.

2.3.5 Ressources logiciels

La saisie des questionnaires, ainsi que les contrôles afférant, a été réalisée grâce au logiciel CSPro (version 4.1) ainsi que son outil complémentaire Data Visualizer. L'apurement (grâce aussi aux questionnaires physiques) de la base de données ainsi extraite a été réalisé principalement sur STATA™ (version 10 et 11).

Les calculs et estimations statistiques/économétriques ont été réalisés sur SPSS™ (version 18) et STATA™ (version 10 et 11).

Le traitement de texte et la mise en forme des tableaux et graphiques a été réalisée sur Microsoft Office® (version 2007).

CHAPITRE 3 : ANALYSE DE LA SITUATION DE LA FEMME DANS LA REGION DE MARADI

Ce chapitre est consacré à l'analyse des indicateurs liés au genre, en termes d'accès aux services sociaux de base les plus proches qui sont l'éducation et la santé et ceux liés au genre, en termes d'emploi et de ressources productives.

Pour ce faire, il sera essentiellement pris en compte dans ce chapitre, eu égard aux contraintes déjà évoquées dans la présentation des données utilisées dans le cadre de la présente étude, certaines variables issues de la base de données de l'Enquête Nationale sur le Budget et la Consommation des ménages (ENBC III) réalisée en 2007/2008 ont été utilisées.

En effet, l'analyse descriptive des indicateurs d'accès issus de l'enquête budget consommation réalisée en 2008 ; a permis d'évaluer les besoins, en termes de services sociaux de base dans la région.

3.1. Analyse de la situation des femmes de Maradi en termes d'accès à l'éducation et à la santé

3.1.1. Accès à l'éducation

Il est vrai qu'aucun développement durable ne peut se réaliser de façon efficace sans un minimum d'éducation pour l'ouverture aux connaissances et aux innovations.

L'analyse de l'accès à l'éducation est menée à travers le temps mis pour accéder à l'école primaire et secondaire. D'après l'ENBC III ; on remarque de façon globale qu'au cours de cette opération de collecte 94,6% de la population de Maradi interrogée déclare accéder à l'école primaire en moins d'une demi heure ; et plus de la moitié de cette même population,

soit 53,5%, déclarent accéder à l'école secondaire en un temps maximal de trente (30) minutes ; ce qui témoigne dans l'ensemble des efforts considérables qui ont été fournis pour améliorer l'accès à l'école primaire dans la région.

Tableau 3.1 : Temps mis pour accéder à l'école primaire et secondaire

Temps mis	Primaire		Secondaire	
	Effectifs	Pourcentage	Effectifs	Pourcentage
inférieur à ½ h	154345	94,6	14540	53,5
Supérieur ou égale à ½ h	8815	5,4	12640	46,5
Total	163160	100	27180	100

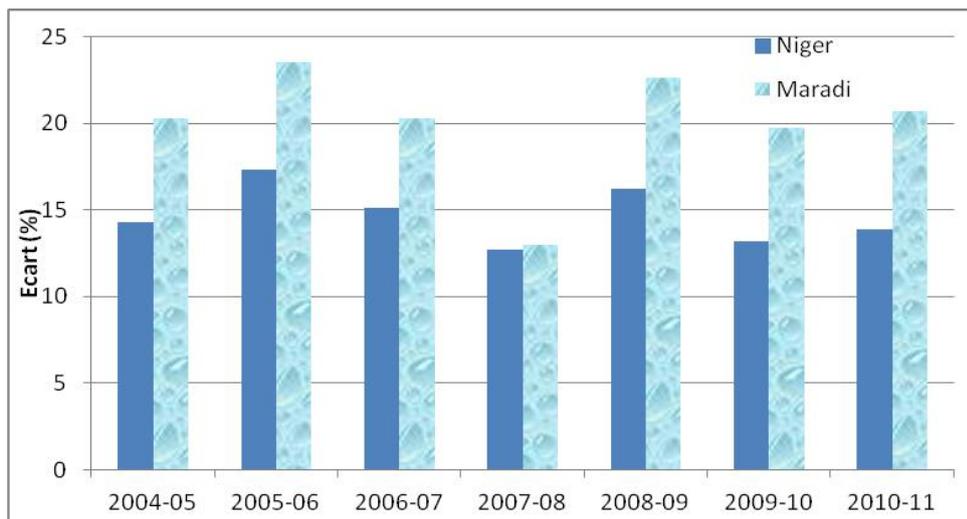
Source : INS/ENBC 2007/2008

l'accès à l'éducation peut être mené en termes de Taux Brut d'Admission (**TBA**) en première année du primaire ; Taux Brut de Scolarisation (**TBS**) dans le primaire, et de taux net de scolarisation (**TNS**) en mettant un accent particulier sur la situation de la jeune fille.

En effet, le TBA traduit le niveau général de l'accès à l'enseignement primaire et la capacité du système éducatif à assurer l'accès en 1^{ère} année de la population ayant l'âge officiel d'entrer à l'école. Ce taux est passé de 36,3% en 1999-00 à 105,8% en 2010-11 sur l'ensemble de la région de Maradi.

Il faut cependant souligner la disparité que cachent ces progrès. Entre les garçons et les filles, l'écart moyen sur la période est de 20,2%. Ce qui se traduit par un accès à l'enseignement primaire de plus de 96 filles sur 100 élèves en première année, au cours de cette période. En particulier, on relève en 2010-11 dans la région, un écart entre les garçons et les filles de près de 21% (contre 13,9% au plan national, la même année).

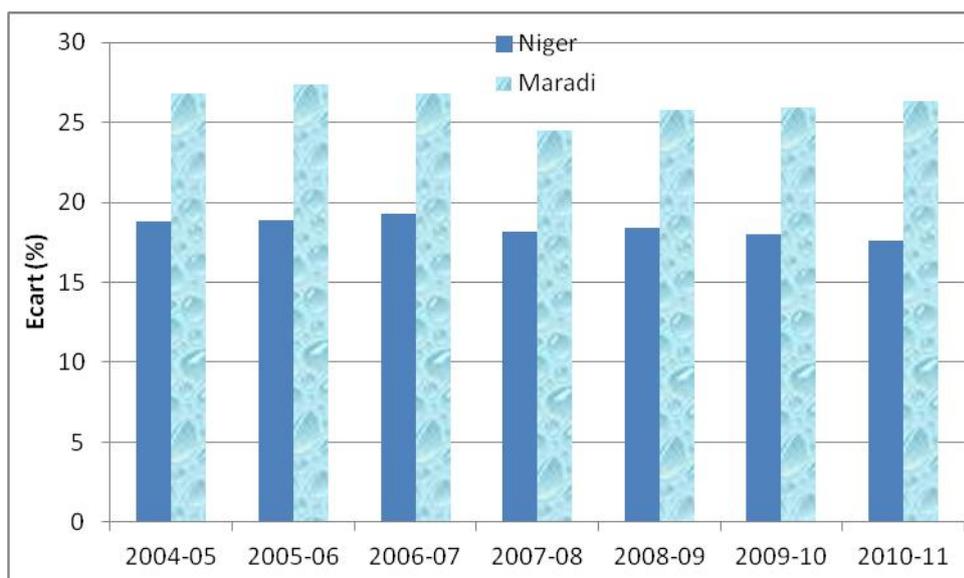
Graphique 3.1 : Evolution de l'écart entre les garçons et les filles en termes d'admission à l'école primaire entre 2005 et 2011



Source : MEN, Annuaire statistiques

Par ailleurs, comme pour le cas du TBA, la région de Maradi a enregistré un TBS moyen supérieur à la moyenne nationale le long de la période 2005-2011. Entre garçons et filles, l'écart moyen sur la période est de 18,5% au plan national. Il est plus prononcé à Maradi où il atteint près de 26,2%. Ce qui se traduit par un niveau de participation assez peu élevé des filles à l'enseignement primaire dans la région. A titre illustratif ; sur 72 filles scolarisées on a près de 100 garçons, mais il faut noter qu'à ce niveau également les écarts entre garçons et filles demeurent plus importants à Maradi, comparés aux moyennes nationales.

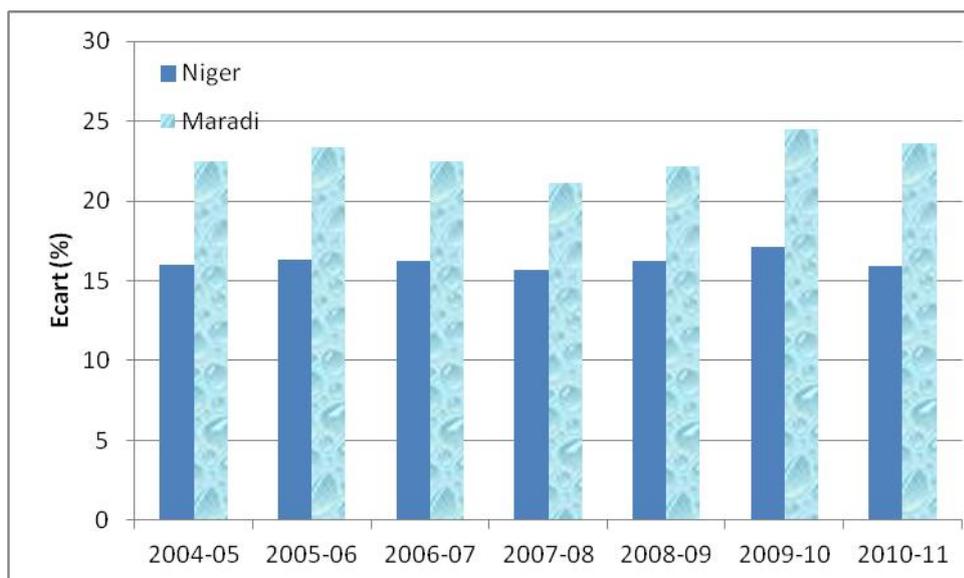
Graphique 3.2 : Evolution comparée de l'écart entre filles et garçons en termes de TBS primaire Niger -Maradi entre 2005-2011



Source : MEN, Annuaire statistiques

La participation des filles, comparée à celle des garçons, à l'enseignement primaire au sein du groupe officiellement en âge de fréquenter l'école a enregistré de notables progrès. Depuis 2009-10, le TNS de la région se place au dessus de la moyenne nationale. Les écarts entre garçons et filles en termes d'accès à l'éducation primaire demeurent les plus importants (écart de TNS de près de 23% au cours de la période 2005-2011) à l'échelle nationale.

Graphique 3.3 : Evolution comparée de l'écart entre filles et garçons en termes de Taux Net de Scolarisation primaire

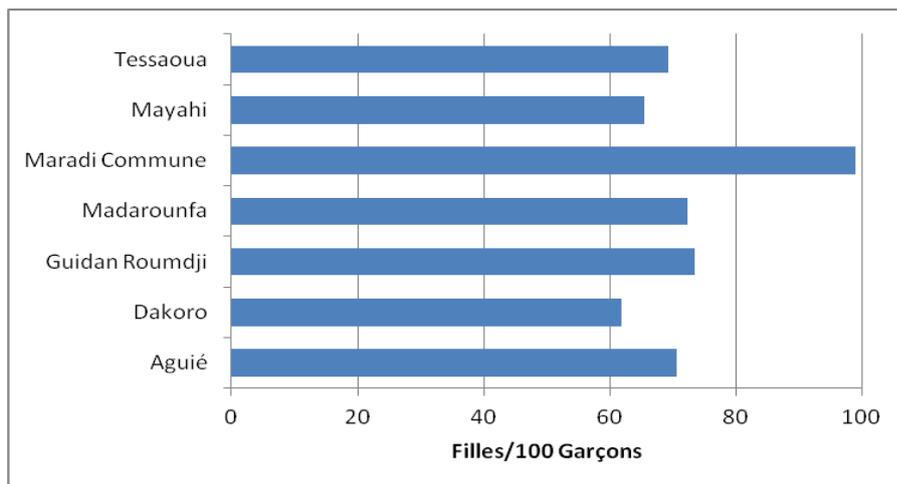


Source : MEN, Annuaire statistiques

Un autre indicateur de disparité entre les sexes est le rapport filles/garçons, égalité appelé indice de parité, dans l'enseignement ; En effet, le rapport filles garçons dans le primaire a connu une évolution à la hausse sur la période allant de 2005 à 2011, en passant de 61 filles pour 100 garçons en 2005 à 67 pour 100 en 2006, pour s'établir à 72 pour 100 en 2011. Il faut dire que la parité filles/garçons en milieu urbain, est presque effective mais c'est surtout en milieu rural, que des efforts énormes restent à faire en matière de scolarisation des filles.

Une analyse, selon les départements, montre que seul celui de Dakoro n'a pas franchi la barre des 65 filles pour 100 garçons. A l'opposé, un seul département est au-delà des 80 filles pour 100 garçons notamment, celui de Maradi Communes avec 99 filles pour 100 garçons.

Graphique 3.4 : Rapport filles garçons au primaire par Département 2010-2011



Source : MEN, Annuaire statistiques

Par ailleurs ; outre les indicateurs d'accès ci-dessus développés (TBA, TBS et TNS), le résultat d'un autre indicateur reste particulièrement important pour la région : le Taux d'Achement du Primaire (TAP). L'école y retenant mieux les élèves jusqu'à la fin du cycle primaire, avec une évolution remarquable du TAP à Maradi, passant de 37% en 2004-05 à 57% en 2008-09 avant de baisser à nouveau pour se situer à 55% en 2011. Mais, l'écart entre garçons et filles était de plus de 15% par rapport à la moyenne nationale en 2008.

En réalité, la rétention des élèves le plus longtemps possible à l'école continue d'être au centre des préoccupations des autorités en charge de l'éducation. C'est en cela que la question des abandons scolaires retient particulièrement l'attention des décideurs. En 2007/08, le cycle de base 1 a enregistré pour l'ensemble de la région de Maradi un taux d'abandon de l'ordre de 12,6%. En outre, à Maradi, les filles (14,8%) abandonnent l'école plus que les garçons (11%). Au CM2 en particulier, Maradi est la région qui a enregistré en 2007-08 le taux d'abandon le plus élevé (43,5%), contre une moyenne nationale de 37,8%.

Cependant, le rapport filles/garçons au secondaire a connu une évolution légèrement à la hausse au niveau du cycle de base II dans la région. En effet, il passe de 42 filles pour 100 garçons en 2006-2007 à 64 filles pour 100 garçons en 2010-2011. Il faut noter aussi que c'est surtout dans l'enseignement moyen que la parité est à ses plus bas niveaux avec 0,47 en 2010-2011.

3.1.2 Accès à la santé

Cette sous section traite d'abord de l'accès aux services de santé, avant d'aborder les indicateurs d'accès à la médecine procréative.

Il s'agit de :

- la surveillance prénatale des femmes âgées de 12 à 49 ans, à travers la Couverture des soins prénatals (au moins une visite) ;
- des besoins non satisfaits en matière de planification familiale.
- la proportion des femmes en union utilisant une méthode moderne quelconque de contraception.

L'analyse de ces différents indicateurs permet, d'une part, d'évaluer l'accès aux services de santé dans la région de Maradi et la perception qu'en ont les femmes bénéficiaires.

D'autre part, elle permet d'aider à la prise de décision des gouvernants, dans leur mission de protection de la femme qui représente un énorme potentiel d'initiatives et de dynamismes, pour le bien-être des ménages et pour la réduction de la pauvreté dans la région, en général.

Cependant, l'accès aux services de santé est analysé par le temps mis pour accéder à la case de santé ou le CSI, à l'hôpital de district ou le dispensaire et l'accès à la pharmacie ou au dépôt. Il ressort des données de la même enquête budget consommation, que l'accès à la case de santé ou le centre de santé, ainsi que l'accès à la pharmacie ou au dépôt, sont relativement importants, avec respectivement un peu plus de quatre ménages sur 10, soit 41,6% et 49,8% des ménages enquêtés déclarant accéder à ces services en moins d'une demi-heure . Par contre, au niveau de l'accès à l'hôpital et à la clinique, elle n'est que de 36,7%.

Cette situation peut s'expliquer par le fait que les hôpitaux sont rares, voire inexistantes en milieu rural où se concentre la majorité de la population et que les cases de santé qui fournissent des soins de santé primaires, avec un personnel très peu qualifié, sont insuffisantes pour améliorer durablement la santé des populations.

Tableau 3.2 : Temps mis pour accéder aux services et infrastructure de santé.

<i>Temps mis</i>	<i>Case de santé ou CSI</i>		<i>Hôpital ou dispensaire</i>		<i>Pharmacie ou dépôt</i>	
	<i>Eff</i>	<i>%</i>	<i>Eff</i>	<i>%</i>	<i>Eff</i>	<i>%</i>
<i>Inferieur ou égal ½ h</i>	252075	41,6%	118313	36,7%	140521	49,8%
<i>Supérieur ou égal ½ h</i>	353550	58,4%	204156	63,3%	141759	50,2%
<i>Total</i>	605625	100,0%	322469	100,0%	282280	100,0%

Source : INS/ENBC 2007/2008

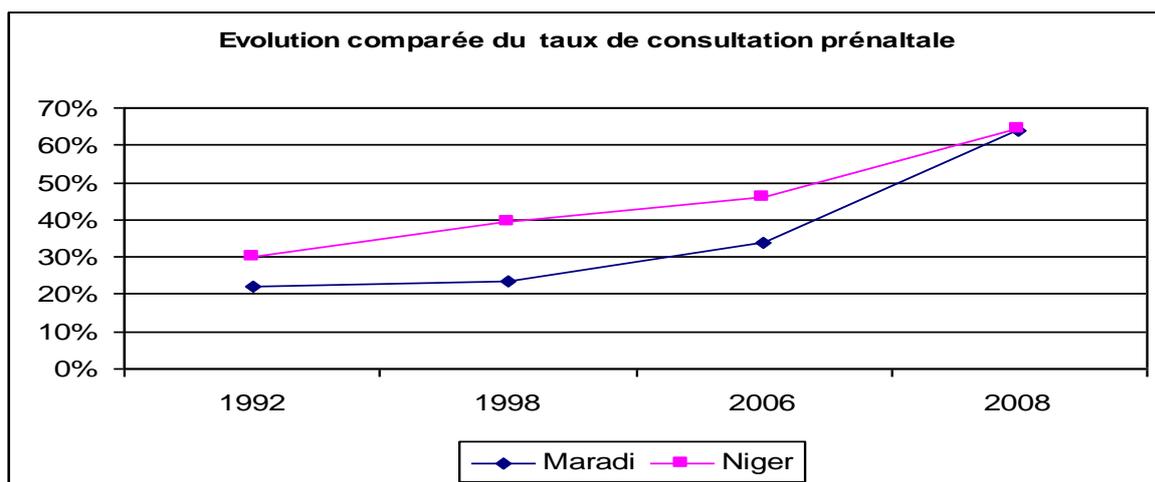
Par ailleurs, l'accès aux soins médicaux constitue un aspect important du bien-être des populations. C'est l'une des raisons pour lesquelles les décideurs politiques et les chercheurs en matière de santé s'y sont souvent intéressés.

Dans ce sens, on constate que la proportion des femmes dans la région de Maradi ayant reçu des soins prénatals a connu une légère hausse entre 1992 et 2006. Cependant, Selon les données des Enquêtes Démographiques et de Santé, la proportion des femmes ayant reçu des soins prénatals a évolué légèrement à la hausse en passant de 22,2% en 1992 à 23,7% en 1998 pour s'établir à 33,7% en 2006. Sur toute cette période, le niveau de cet indicateur dans la région de Maradi est resté en dessous de la moyenne nationale d'au moins 8 points de pourcentage.

En outre, selon le Système National d'Information Sanitaire⁸ (SNIS), le taux de consultation des soins prénatals est de 95,3% contre 90,6% au niveau national, c'est d'ailleurs le plus fort taux.

Graphique 3.6 : Evolution comparée de la couverture des soins prénatals

⁸ Annuaire statistique 2010



Source : MEF/INS/EDSN 1992, 1998, 2006, ENBC 2007/2008

Quant aux femmes en union, ayant des besoins non satisfaits pour l'espace et/ou la limitation des naissances, il faut dire que leur proportion a baissé de 4,2 points de pourcentage entre 1998 (13%) et 2006 (8,8%). Il faut surtout noter que les besoins non satisfaits, en termes d'espace des naissances, contribuent à eux seuls à hauteur de 87% dans la valorisation de cet indicateur en 2006.

La proportion des femmes en union, utilisant une méthode moderne quelconque de contraception, est très faible dans la région. Elle est de 1,9 % en 2006 et a atteint son niveau le plus élevé au niveau national avec 5% la même année.

Cependant, avec un indice synthétique de fécondité de Huit (8) enfants/femmes et un taux d'accroissement annuel de la population très élevés ; l'impact négatif est visible.

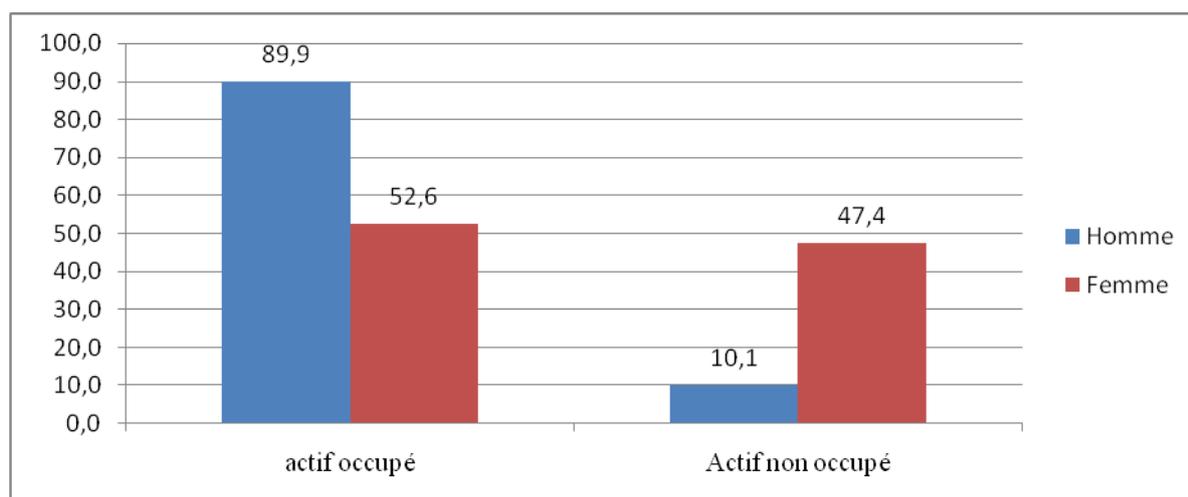
3.2. Analyse de la situation des femmes de Maradi en termes d'accès à l'emploi et aux ressources productives.

3.2.1. Accès à l'emploi

- **Taux d'activité**

L'analyse du taux d'activité fait ressortir un faible taux d'emploi chez les femmes par rapport aux hommes. En effet, d'après le graphique ci-dessous, près de 90% de la population active est occupée chez les hommes, tandis qu'on a seulement 52,6% des femmes actives qui sont occupées.

Graphique 3.7 : Taux d'activité selon le sexe



Source : A partir des données du QUIBB 2005

Selon les rapports d'activités de la direction des statistiques du Ministère de la Population, de la Promotion de la Femme et de la Protection de l'Enfant ; en 2006 la proportion des femmes salariées dans le secteur non agricole dans toute les régions se situe à un niveau inférieur à 30% ; à l'exception de Niamey (33%).

Au cours de l'année 2008, l'ANPE a enregistré 1.064 demandes d'emploi au niveau de la région de Maradi. Cette demande d'emploi se caractérise par une faible présence des femmes (140 soit 13,15% des demandeurs d'emploi enregistrés).

Cette sous activité des femmes pourrait s'expliquer par le fait qu'une bonne partie de la population active féminine travaille comme ménagères. Des actions visant à faciliter la pratique d'AGR par les femmes ménagères sont nécessaires pour inverser cette tendance.

▪ **Répartition de la population selon le sexe, le groupe socioéconomique et la catégorie socioprofessionnelle**

Les répartitions de la population en groupe socioéconomique et catégorie socioprofessionnelle, selon le sexe, font ressortir un net écart entre les hommes et les femmes. En effet, la quasi-totalité des salariés du secteur public et du secteur privé de la région sont des hommes.

Tableau 3.3 : Répartition selon le sexe et le groupe socioéconomique

Sexe	Groupe socioéconomique		
	salarié pub	salarié privé	Autre
Masculin	99,5	100	95,6
Féminin	0,5	0	4,4
Total	100	100	100

Source : ENBC 2007/2008

En ce qui concerne la catégorie socioprofessionnelle, on retrouve la même répartition inégalitaire, comme dans le cas du groupe socioéconomique. En effet, la quasi-totalité des cadres et des ouvriers sont des hommes. Cela dénote d'une faible participation de la femme au secteur formel. Cette faible présence des femmes dans les emplois du secteur formel (public et privé) reflète elle-même l'écart qui existe entre les filles et les garçons, en termes d'accès à l'éducation surtout aux niveaux secondaire et supérieur.

Tableau 3.4 : Répartition selon le sexe et la catégorie socioprofessionnelle

Sexe	Catégorie socioprofessionnelle		
	Cadre	Ouvrier	Autre
Masculin	100	99,6	96,2
Féminin	0	0,4	3,8
Total	100	100	100

Source : ENBC 2007/2008

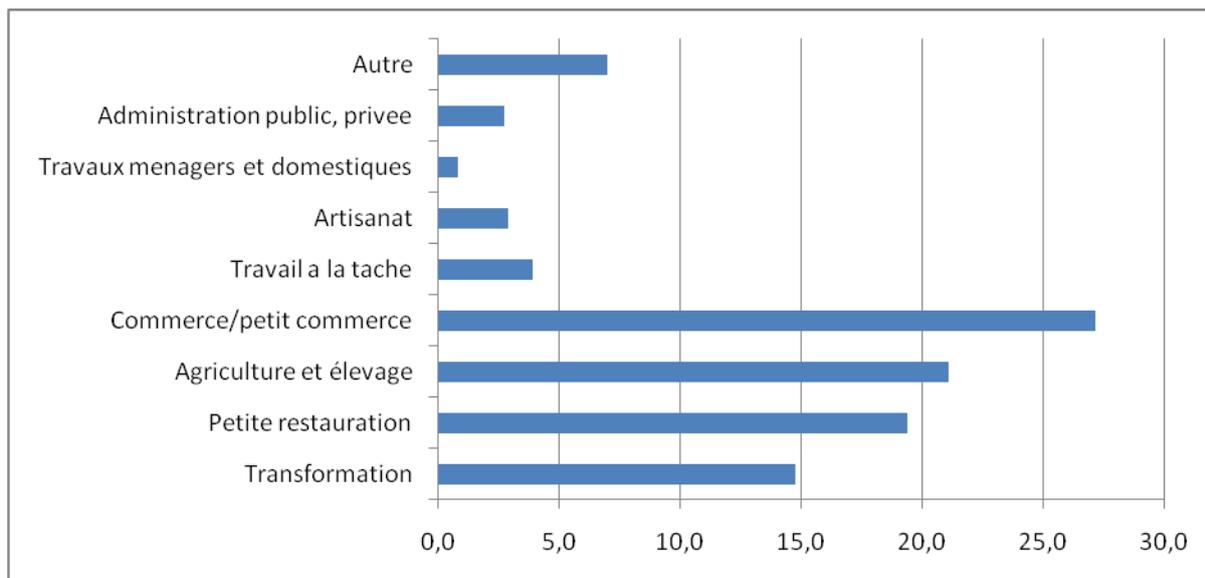
3.2.2. L'accès des femmes aux AGR et aux ressources productives

Cette section est consacrée à l'analyser de l'accès des femmes aux AGR et aux ressources productives. En effet, la contribution des femmes aux dépenses des ménages nécessite qu'elles aient accès aux AGR et aux ressources productives.

3.2.2.1 Les Activités Génératrices de Revenus

La pratique des AGR par les femmes de la région semble très importante. En effet, une proportion importante (73,2%) parmi elles exerce des Activités Génératrices de Revenus. En outre, les AGR pratiquées par les femmes sont diverses, malgré une domination relativement importante du commerce (27,2%), suivi de l'agriculture et l'élevage (21,1%), de la restauration (19,4%) et la transformation (14,8%).

Graphique 3.8 : Principales AGR des femmes de la région de Maradi



Source : INS/ONAPAD, 2012.

Les revenus tirés de ces AGR restent cependant très faibles. En effet, pour 70,1% des femmes, le revenu n'excède pas les 20 000 F CFA par mois. Par ailleurs, seules 2,4% des femmes tirent des revenus supérieurs à 80 000 FCFA.

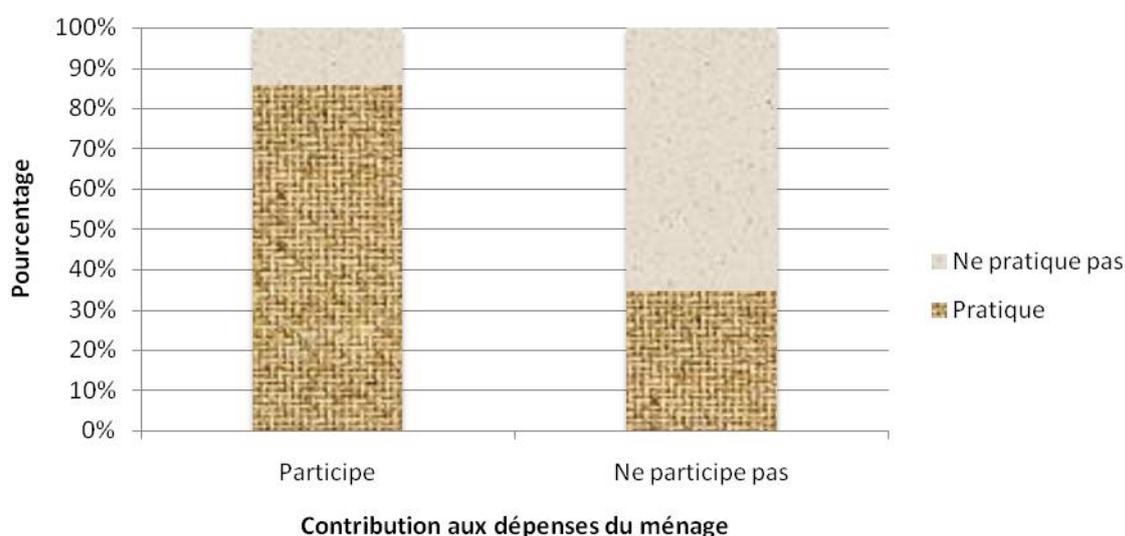
Cette situation plaide pour la mise en place des SFD spécialisés dans l'appui aux femmes pratiquant les AGR et le renforcement de ceux qui existent déjà, afin de faciliter l'accès au crédit des femmes.

Cette faible génération de revenus par les activités pratiquées par les femmes pourrait découler du fait que seule une faible proportion (21,7%) a bénéficié d'aide financière dans le cadre de la réalisation de leurs activités. Par ailleurs, pour 14,3% des bénéficiaires, cette aide est très faible pour permettre aux femmes de générer suffisamment de revenus. Les aides reçues sont de nature diverses, mais les principales sont le crédit (54%) et le don/Zakat (29,4%).

De l'avis des femmes n'ayant pas bénéficié d'aide, plusieurs causes sont à la base de cette situation. Il s'agit essentiellement de formalités d'accès trop contraignantes et l'absence de mécanisme de sécurisation du crédit.

Malgré la faiblesse des revenus tirés des AGR, une large partie pratiquant les AGR participe aux dépenses de leur ménage. En effet, la majorité des femmes participant aux dépenses de leur ménage exercent une activité génératrice de revenu. Etant entendu que les femmes exerçant une AGR représentent plus de 73 % des femmes interrogées.

Graphique 3.9 : Pratique d'une AGR selon la contribution aux dépenses du ménage



Source : INS/ONAPAD, 2012.

Dans le même sens, près de 65 % des femmes qui déclarent ne pas participer aux dépenses de leur ménage n'exercent pas d'AGR. Les principales activités auxquelles se livrent ces femmes sont consignées ci-dessous.

En effet, en dehors de la pratique d'une AGR, il est pratiquement impossible à la femme, surtout en milieu rural, d'avoir accès à un revenu lui permettant de participer aux dépenses du ménage.

Ce résultat traduit la forte corrélation positive entre la participation de la femme de Maradi à une activité économique et sa contribution aux dépenses du ménage.

Tableau 3.5 : AGR pratiquées par les femmes participant aux dépenses de leur ménage

Activité	%
Transformation	16,0
Petite restauration	19,3
Restauration	0,8
Elevage de petit ruminant et de volaille	12,3
Agriculture	8,6
Petit commerce	24,8
Commerce	4,5
Travail a la tache	3,3

Artisanat	3,1
Travaux ménagers et domestiques	0,6
Administration public/privée	2,9
Autre	3,9
Ensemble	100,0

Source : INS/ONAPAD, 2012.

Il ressort de l'enquête réalisée en 2011 par l'ONAPAD que les activités à travers lesquelles, la femme de la région de Maradi dispose d'opportunités réelles de contribuer aux dépenses de son ménage sont dans l'ordre : le petit commerce, la petite restauration, la transformation et l'élevage de petit ruminant.

En dépit de ces sources de création de revenus, force est de constater que le capital y afférent est en général dérisoire ; une situation amplifiée par l'accès limité de ces femmes aux crédits bancaires. Le taux de pénétration des systèmes financiers décentralisés est faible d'une manière générale au Niger et particulièrement dans la région de Maradi.

Comme pour les dépenses consacrées au ménage, le revenu tiré de l'exercice d'une AGR reste, dans la majorité des cas très faible dans la mesure où pour plus de 7 femmes sur 10, le bénéfice brut mensuel est inférieur à 20 000 FCFA.

Tableau 3.6 : Tranches de revenu mensuel moyen issu de la pratique d'une AGR

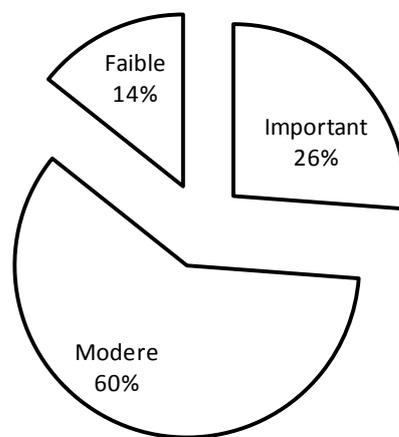
Tranche de revenu	Pourcentage
Moins de 20 000	70,1
20 000 - 50 000	22,5
50 000 - 80 000	5,0
80 000 - 130 000	1,7
130 000 - 200 000	0,5
Plus de 200 000	0,2
Ensemble	100,0

Source : INS/ONAPAD, 2012.

D'autre part presque 93% de ces femmes mobilisent tout au plus 50 000 FCFA par mois en exerçant une AGR.

Sur un autre registre pour corroborer le constat de faible accès aux crédits, l'enquête complémentaire a révélé que seulement 20% des femmes ont bénéficié d'une aide financière pour développer une AGR. Mieux, dans plus de la moitié des cas, il s'agit d'un crédit contracté auprès d'un tiers plutôt qu'à travers un système financier. Une autre difficulté est liée à la faiblesse du montant de crédit octroyé en général aux femmes de la région, comme en témoignent les résultats de l'enquête indiquant que 60% des bénéficiaires trouvent l'aide modeste et insuffisante pour couvrir leurs besoins réels de financement.

Graphique 3.10 : Appréciation de l'aide financière reçue par les femmes



Source : INS/ONAPAD, 2012.

A noter, enfin, que parmi les programmes sociaux mis en œuvre dans la région, celui d'octroi de crédits aux femmes est celui qui a touché le plus de personne (près de 15 % des concernées) et il a d'ailleurs été sollicité par près de 7 % des femmes sans succès. Il semble aussi satisfaire relativement ses bénéficiaires puisque 35 % d'entre elles le déclarent.

3.2.2.2 L'accès aux ressources productives

L'accès aux ressources productives est un élément fondamental de la situation dans la région. En effet, le non accès des femmes aux ressources productives, quelques soient, les raisons (culturelles, économiques, etc.) indiquerait une réelle inégalité liée au genre.

Une proportion importante (64,9%) des femmes de la région dispose de ressources productives.

Ce pourcentage relativement élevé montre que les femmes ont accès aux ressources productives, malgré l'existence de certains facteurs limitatifs. Mais, ces ressources productives se limitent essentiellement aux ressources naturelles (terres et animaux essentiellement). En effet, les principales ressources productives dont disposent les femmes restent les terres agricoles et les animaux pour respectivement 52,7% et 86,4% des femmes. Les modes d'acquisition sont diverses mais, les principales sont l'héritage (29,5%), l'achat (57,6%) et le don/attribution (23,8%). On comprend alors aisément les raisons de la prédominance des activités d'élevage et de transformation des produits alimentaires dans l'agenda de travail des femmes de la région de Maradi.

Plusieurs facteurs sont évoqués par les femmes comme limitant la possession des ressources productives. Il s'agit essentiellement du manque de moyens d'acquisition (75,6%) et du poids de la tradition (15,8%). Cependant, pour 71,3% des femmes, il est tout à fait possible d'agir sur ces facteurs limitatifs.

Dans le même prolongement que la pratique d'une activité génératrice de revenu, les femmes possédant au moins une ressource productive participent plus que celles qui n'en possèdent pas aux dépenses des ménages : 89% des premières participent aux dépenses contre seulement 51% des secondes.

De manière générale, les ressources possédées sont des petits ruminants et des terres agricoles (respectivement pour 84% et 53% des femmes concernées).

Tableau 3.7 : Possession des ressources productives des femmes selon le milieu de résidence

Ressource productive	Milieu de résidence		
	Urbain	Rural	Ensemble
Possède	60,9	66,7	65,0
Ne possède pas	39,1	33,3	35,0
Ensemble	100,0	100,0	100,0

Source : INS/ONAPAD, 2012.

La possession de ressources ne dépend pas beaucoup du milieu de résidence, même si les femmes du milieu rural possèdent relativement plus de terres agricoles et de petits ruminants.

La plupart des ressources productives à disposition des femmes sont principalement achetées, héritées, ou proviennent d'un don, cas respectivement de 58%, 30 % et 24 % desdites femmes.

Il faut, enfin, souligner que **le manque de moyens financiers et matériels (76% des femmes déclarant ne pas posséder de ressources productives) et le poids des traditions (16 %) constituent les principales raisons de non accès, selon les femmes.**

➤ **Productions agricoles**

En termes de possession de ressources productives, les femmes n'ont accès principalement qu'à la terre ; il s'agit maintenant d'examiner ce qu'elles tirent réellement de la terre.

Bien que 52,7% des femmes déclarent posséder des terres agricoles, seulement 38,9% ont pratiqué l'agriculture pendant la campagne agricole précédente dont 33,75% en milieu rural et 5,16% pour le milieu urbain.

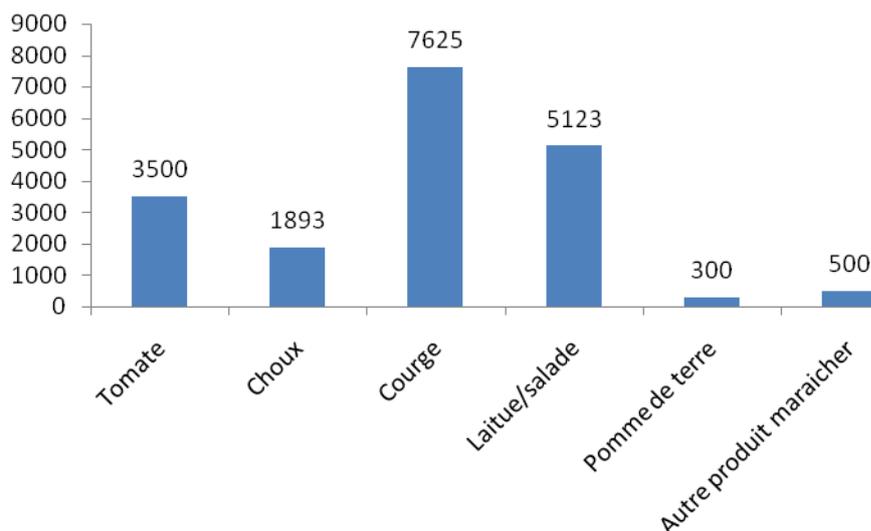
Concernant les cultures pluviales, les principales denrées cultivées sont le mil (45,3%), le niébé (29,7%) et le sorgho (15%). Les autres cultures pratiquées sont par ordre d'importance le souchet, l'arachide, le sésame et le maïs.

Les quantités produites par les femmes restent cependant très faibles. La quantité moyenne produite reste inférieure à 100 kg, quelle que soit la production concernée. Les quantités les plus élevées sont obtenues pour le mil (73,4 kg), le sorgho (95,9 kg) et le souchet (88,5 kg).

Pour ce qui est des cultures maraîchères, les principales denrées cultivées sont les choux et la laitue avec respectivement 40,5% et 29,7% des femmes qui les pratiquent. D'autres cultures non moins importantes sont également produites par les femmes, notamment les courges et les tomates.

Le graphique ci-après montre que les courges et la laitue sont les deux principales cultures qui procurent plus de revenus aux femmes.

Graphique 3.11 : revenus moyens (en FCFA) tirés des cultures maraîchères



Source : INS/ONAPAD, 2012.

En effet, lors de la dernière campagne maraîchère, les femmes ont tiré, en moyenne, de la culture des courges et de la laitue respectivement 7 625 F CFA et 5 123 F CFA⁹.

Ainsi, la principale ressource productive à laquelle les femmes ont accès ne leur permet pas de tirer des revenus conséquents pour participer convenablement aux dépenses de leurs ménages.

Il faudra donc mettre en place des mécanismes permettant d'encadrer les femmes pratiquant l'agriculture, de façon à augmenter leur productivité et leur garantir un revenu conséquent.

CHAPITRE 4 : ANALYSE DE LA CONTRIBUTION DES FEMMES AUX DEPENSES DU MENAGE ET A LA REDUCTION DE LA PAUVRETE

4.1. Situation socioéconomique des ménages

L'étude de l'effet de la contribution des femmes aux dépenses du ménage doit, pour mieux être appréhendée, être précédée d'une analyse de la situation socioéconomique desdits ménages au sein de la région de Maradi.

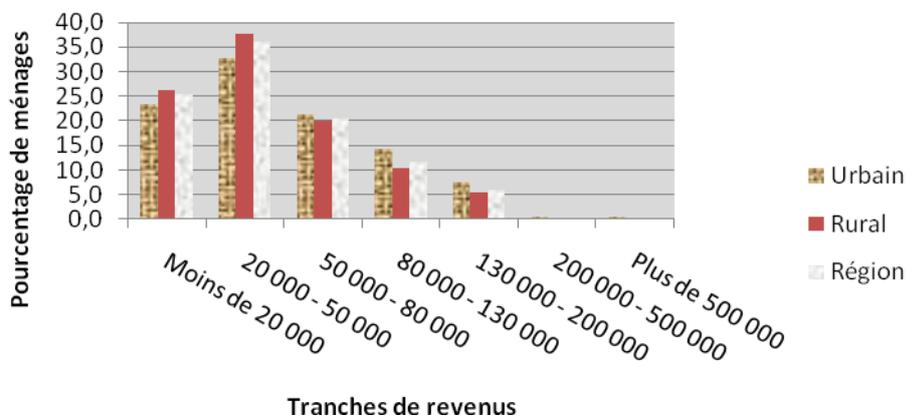
⁹ Ces chiffres concernent la dernière récolte réalisée dans la pratique d'une activité agricole. La période à laquelle cela correspond dépend de la nature de l'activité (culture pluviale ou maraîchère) ainsi que de la production (céréales, légumes, fruits, etc.). Il faut cependant retenir que la période correspondante va de décembre 2010 à novembre 2011

4.1.1 Revenu des ménages

La moitié des ménages de la région de Maradi a, au plus, une source de revenu. Cette statistique régionale cache des différences selon les départements. Ainsi, si à Madarounfa il n'y a pas plus d'une source de revenu pour la moitié des ménages, ce chiffre passe à 2 à Aguié et Tessaoua. Cette distinction s'observe également entre les villes et zone rurale d'une part et la zone urbaine où la moitié des ménages a au plus 2 sources de revenus.

La plupart, plus de 80%, des ménages de la région ont un revenu inférieur à 80 000 FCFA par mois, avec des extrêmes à Tessaoua où cette proportion passe à plus de 90% et Madarounfa avec 76%. *Cela va clairement dans l'optique du nombre d'activités pourvoyeuses de revenus pratiquées par les membres du ménage, dans ces départements, évoqué dans la section 2.2.* Il présente une distribution différente, selon le milieu de résidence des ménages. Les ménages appartenant aux tranches inférieures de revenus (moins de 50 000) sont les plus nombreux en zone rurale, alors qu'à contrario, les ménages des tranches de revenus supérieures sont plus nombreux en milieu urbain.

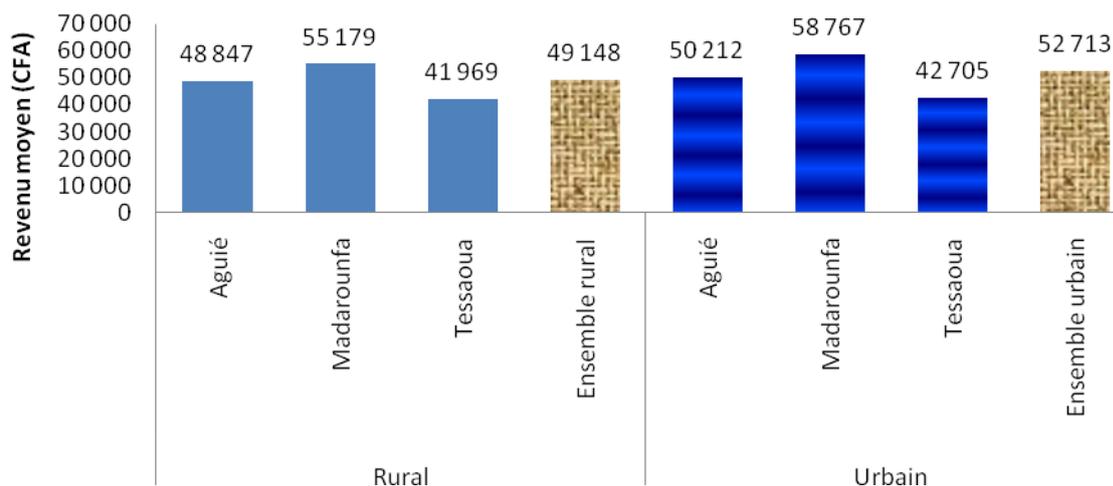
Graphique 4.1 : Tranches de revenus des ménages selon la zone de résidence



Source : INS/ONAPAD, 2012.

Ce revenu est issu, pour une bonne part, de la principale activité économique des membres du ménage. La contribution du revenu issu de l'activité principale n'est inférieure ou égale à 50% des revenus du ménage que chez 5% de ceux-ci.

Graphique 4.2 : Revenu moyen issu de l'activité principale selon le département et le milieu de résidence



Source : INS/ONAPAD, 2012.

Deux constats se dégagent de l'examen du graphique ci-dessus. D'une part, le revenu tiré de l'activité principale est légèrement plus élevé en milieu urbain qu'en milieu rural. D'autre part, le revenu moyen issu de l'activité principale dans le département de Madarounfa dépasse celui des autres départements, tout comme il ressort que celui de Tessaoua est le plus faible. Ce résultat, concernant notamment le département de Madarounfa, peut être imputable à la ville de Maradi, siège d'une activité économique intense. En outre, ce revenu moyen est plus élevé lorsque le membre du ménage qui l'exerce est un homme plutôt qu'une femme, avec des valeurs respectives de 52 073 et 37 707 FCFA.

Enfin, au sein du premier quintile de revenu issu de l'activité principale le revenu moyen est de moins de 10 000 FCFA alors qu'il se situe à plus de 125 000 dans le dernier.

4.1.2 Activité principale des membres du ménage

L'activité principale a été appréhendée sous l'angle de son apport monétaire au revenu du ménage dans son ensemble. L'agriculture y occupe une place prépondérante, en tant qu'activité principale dans près de 47% des ménages, suivie par le commerce et le transport avec respectivement plus de 19% et près de 8% des ménages.

Tout comme le revenu, qui en découle principalement comme nous l'avons montré, l'activité principale à laquelle se livrent les membres des ménages varie selon leur milieu de résidence.

Tableau 4.1 : Principale source de revenu des ménages selon le milieu de résidence

Principale source	Ville	Urbain	Rural	Ensemble
Agriculture	11,8	45,0	55,3	46,8

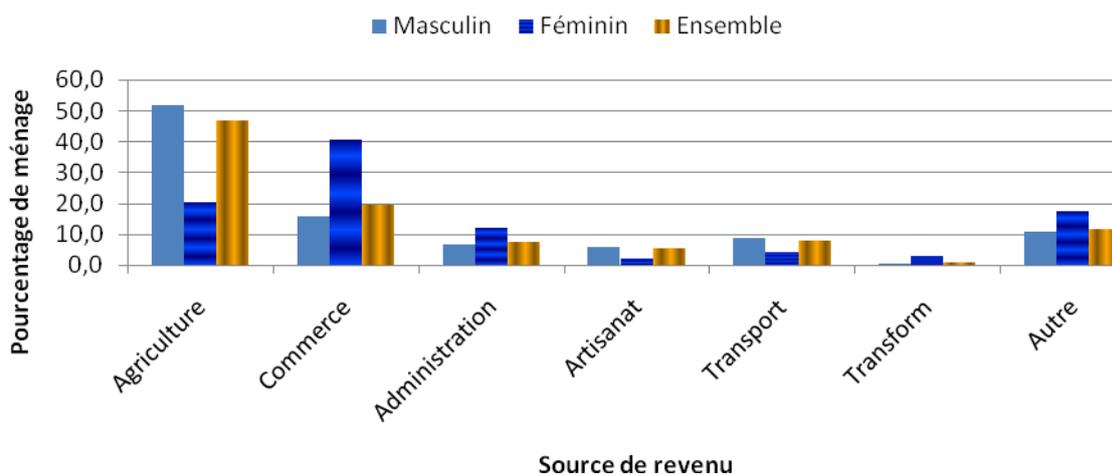
Commerce	24,5	28,0	16,3	19,4
Administration	21,6	4,0	5,2	7,6
Artisanat	6,9	5,0	5,2	5,4
Transport	12,8	8,0	6,9	8,0
Transformation	3,9	1,0	0,2	0,9
Autre	18,6	9,0	11,0	11,9
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : INS/ONAPAD, 2012.

Elle est plus diversifiée en ville, d'où l'importance d'autres activités que celles énumérées dans le tableau, et confirme l'importance de l'agriculture en milieu rural où elle concerne plus de 55% des ménages.

L'activité principale des ménages varie aussi selon le sexe du membre du ménage qui l'exerce. Les femmes pratiquent surtout le commerce, tandis que les hommes s'adonnent majoritairement à l'agriculture.

Graphique 4.3 : Principale source de revenu des ménages selon le sexe du membre l'exerçant



Source : INS/ONAPAD, 2012.

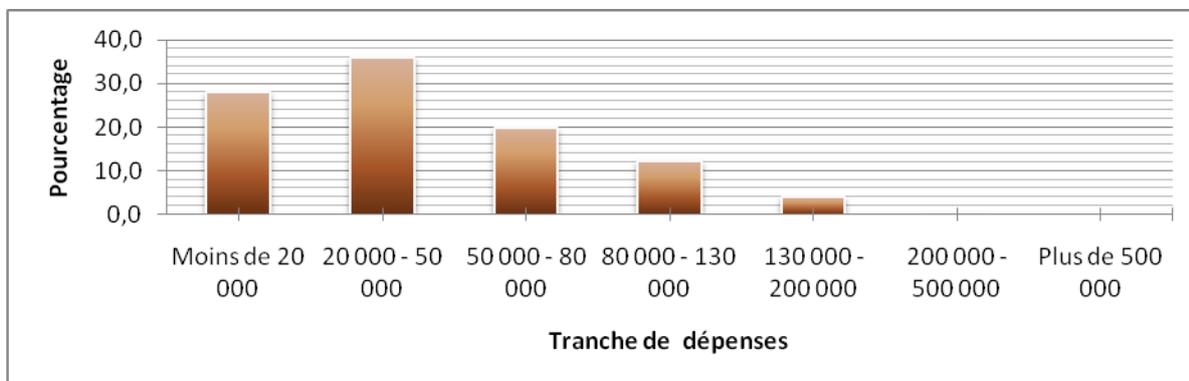
L'agriculture est exercée essentiellement par des indépendants, avec des proportions plus fortes de salariés et de commerçants en ville. Au niveau départemental, Tessaoua et Madarounfa se distinguent, une fois de plus, avec respectivement, une importante représentation des indépendants (93 %) et des salariés (15%).

4.1.3 Dépenses des ménages

Elles représentent toutes les dépenses quotidiennes effectuées par le ménage par mois. Le tableau suivant montre qu'environ 65% des ménages consacrent moins de 50000 FCFA par mois aux dépenses quotidiennes. Ce qui traduit la faiblesse des dépenses liées au ménage.

Cela pourrait présager de l'importance de l'incidence de la pauvreté monétaire dans la région de Maradi.

Graphique 4.4 : Tranches de dépenses des ménages dans la région de Maradi.

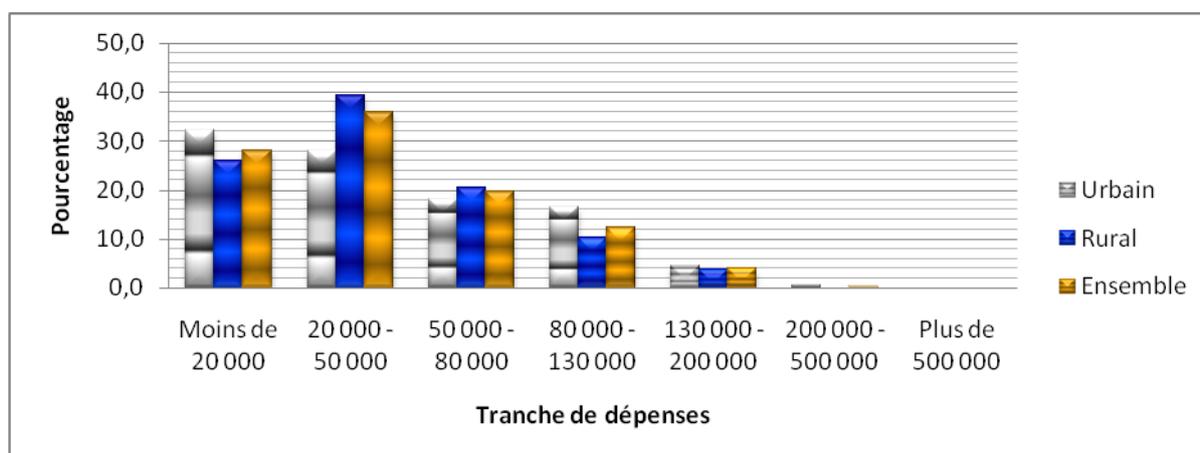


Source : INS/ONAPAD, 2012

Comme cela a été constaté pour le revenu des ménages, il y'a des disparités dans la répartition des dépenses, selon le milieu de résidence, le département et le genre.

Concernant le milieu de résidence, le tableau suivant fait ressortir une légère différence entre zones urbaine et rurale. Environ 67% des ménages ruraux consacrent moins de 50.000 FCFA aux dépenses mensuelles contre 60% pour les ménages urbains. Seulement une faible tranche de la population dépense (21% en milieu urbain et 14% en milieu rural) entre 80.000 et 200.000 FCFA par mois pour les besoins du ménage.

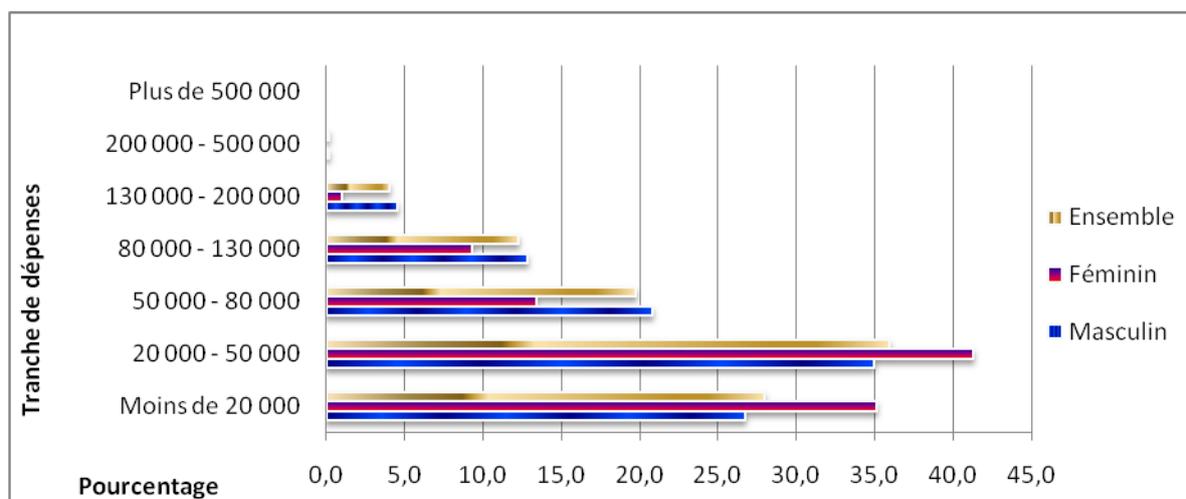
Graphique 4.5 : Tranches de dépenses (en pourcentage des ménages) dans la région de Maradi selon le milieu de résidence



Source : INS/ONAPAD, 2012

Concernant le genre, on remarque dans le tableau ci-dessous que plus de 76% des femmes CM enquêtées dépensent moins de 50.000 FCFA par mois. Cette concentration des femmes CM au niveau de la tranche inférieure des dépenses est compréhensible dans la mesure où les AGR exercées par les femmes sont généralement moins développées que celles des hommes. En plus, les femmes s'adonnent en priorité aux travaux domestiques qui est aussi une contribution importante non prise en compte en termes d'apport économique.

Graphique 4.6 : Tranches de dépenses (en % des ménages) dans la région de Maradi selon le genre du chef de ménage.



Source : INS/ONAPAD, 2012

On remarque globalement que le niveau de dépenses est faible dans la région de Maradi et ne peut, de manière conséquente, couvrir les besoins fondamentaux des ménages.

4.1.4 Part des revenus du chef dans les dépenses globales du ménage

La contribution des chefs de ménages aux dépenses de leurs ménages est relativement importante puisque, plus de 91 % d'entre eux affectent au moins la moitié de leurs revenus à celles-ci.

Tableau 4.2 : Part des revenus (CM) affectée aux dépenses globales du ménage

Part revenu	Urbain (%)	Rural (%)	Ensemble
Moins du quart	0,5	0,7	0,6
Quart	4,0	4,5	4,3
Tiers	2,5	4,3	3,7
Moitié	10,4	14,1	12,9
Plus de la moitié	37,6	39,4	38,8
Tout le revenu	45,1	37,1	39,6
Total	100,0	100,0	100,0

Source : INS/ONAPAD, 2012.

L'examen de cette contribution, selon le milieu de résidence, fait ressortir un effort encore plus important du chef de ménage en milieu rural. Cela se traduit par une plus grande proportion de chefs de ménage qui déclare affecter une certaine part de leur revenu aux dépenses du ménage en zone rurale, à l'exception de ceux déclarant une utilisation complète de leur revenu aux dépenses du ménage.

Ce qui ne manque pas d'avoir un effet sur la mobilisation des actifs au sein des ménages en milieu urbain.

Enfin, notons qu'au niveau départemental, la part du revenu du chef de ménages consacrée aux dépenses globales du ménage est la moins importante à Madarounfa.

Tableau 4.3 : Part des revenus (CM) affectée aux dépenses globales du ménage selon le département.

Part revenu	Aguié (%)	Madarounfa (%)	Tessaoua (%)	Ensemble
Moins du quart	0,0	0,7	1,0	0,6
Quart	0,6	6,7	3,9	4,3
Tiers	0,0	6,7	2,5	3,7
Moitié	6,1	11,4	20,7	12,9
Plus de la moitié	33,5	34,0	49,8	38,8
Tout le revenu	59,8	40,4	22,2	39,6
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : INS/ONAPAD, 2012.

En effet, 86 % des chefs de ménage de Madarounfa consacrent au moins la moitié de leurs revenus aux dépenses de leurs ménages contre 93 et 99 % respectivement à Tessaoua et Aguié.

L'enquête complémentaire sur les déterminants de la pauvreté réalisée à Maradi en février 2010 a montré que 32,6% de la population épargnent et que cette épargne est consacrée principalement aux activités suivantes :

- l'achat du bétail (25,6%)
- l'investissement dans l'agriculture (17%),
- les cérémonies religieuses (16%)
- lancement du commerce (13%).

Ce qui pourrait supposer une préférence pour l'épargne au détriment de la consommation car une partie des chefs de ménages qui sont en dessous du seuil de pauvreté trouvent le moyen d'épargner.

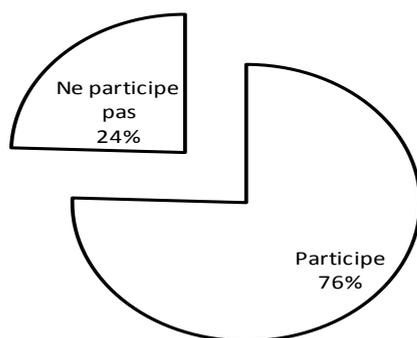
4.2. Analyse descriptive de la contribution des femmes aux dépenses de leur ménage

Dans cette section, il s'agit d'analyser la contribution des femmes aux dépenses, ainsi que les caractéristiques sociodémographiques des femmes qui contribuent aux dépenses des ménages, afin de comprendre les déterminants de cette contribution.

4.2.1 Contribution des femmes aux dépenses du ménage

Plus de trois quarts des femmes de la région de Maradi déclarent affecter une partie de leur revenu aux dépenses de leur ménage d'appartenance.

Graphique 4.7 : Déclaration des femmes interrogées, quant à l'affectation de leur revenu à des dépenses de leur ménage



Source : INS/ONAPAD, 2012.

Le montant consacré à ces dépenses est, dans près de 79% des cas, en général inférieur à 20 000 FCFA par mois et par femme, avec peu de disparités selon le département et le milieu de résidence de la femme.

Tableau 4.4 : Dépenses moyennes mensuelles consacrées au ménage

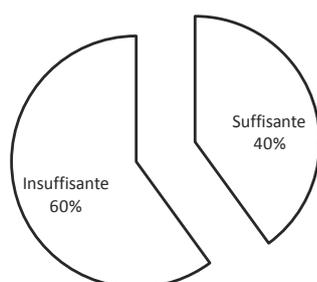
Tranche de montants	%
Moins de 20 000	78,7
20 000 - 50 000	17,2
50 000 - 80 000	3,1

80 000 - 130 000	0,9
Plus de 130 000	0,2
Ensemble	100,0

Source : INS/ONAPAD, 2012.

Si les montants peuvent paraître bas, l'effort que consentent les femmes reste cependant important. Ainsi, dans le groupe des femmes participant aux dépenses de leur ménage, plus d'une sur cinq déclarent consacrer un quart du revenu (20%) à sa disposition aux dites dépenses, tandis que 16% d'entre elles déclarent y consacrer tout leur revenu. Il n'est donc pas surprenant que les femmes soient pour la plupart insatisfaites (60%) de leur contribution aux dépenses au sein de leur ménage, conformément au constat tiré du graphique ci-après.

Graphique 4.8 : Appréciation que font les femmes de leurs dépenses au sein du ménage



Source : INS/ONAPAD, 2012.

Les dépenses auxquelles se consacrent ces femmes tournent essentiellement autour de l'alimentation (50% des cas), des cérémonies (baptêmes, mariages, décès...pour 27.6% des cas) et l'éducation des enfants (13.7%).

Tableau 4.5 : Principaux postes de dépense des femmes (%) au sein du ménage selon le milieu de résidence.

Principal poste de dépense	Rural	Urbain	Ensemble
Dépenses d'alimentation	48,3	52,6	49,7
Education des enfants	11,9	17,5	13,7
Habillement	4,7	8,3	5,9
Cérémonies religieuses	32,4	17,5	27,6
Dépenses de santé	*	1,0	0,3
Equiperment et mobilier	1,0	1,6	1,2
Popote	0,3	0,5	0,3

Autre	1,5	1,0	1,3
Total	100,0	100,0	100,0

*Négligeable

Source : INS/ONAPAD, 2012.

Comme on peut le constater, les dépenses d'alimentation et d'éducation des enfants concernent une plus grande proportion de femmes en milieu urbain que rural, alors qu'il en va inversement en ce qui concerne les dépenses consacrées aux cérémonies religieuses.

La présente étude nécessite d'être approfondie, au vu des résultats qui viennent d'être évoqués, à la lumière d'autres caractéristiques.

4.2.2 Caractéristiques sociodémographiques des femmes et contribution aux dépenses des ménages

La participation des femmes aux dépenses des ménages diffère quelque peu, selon leur milieu de résidence.

Tableau 4.6 : Contribution des femmes de la région de Maradi aux dépenses du ménage selon le milieu de résidence.

Milieu de résidence	Contribution aux dépenses du ménage		
	Contribue	Ne contribue pas	Ensemble
Ville	76,1	23,9	100,0
Urbain	92,9	7,1	100,0
Rural	71,9	28,1	100,0
Ensemble	75,5	24,5	100,0

Source : INS/ONAPAD, 2012.

Les femmes vivant en milieu urbain participent, à près de 93%, aux dépenses de leur ménage contre 72% pour les femmes vivant en milieu rural. *Il semble que la participation de la femme aux dépenses du ménage est imputable, en partie, à la participation du CM aux dépenses du ménage d'une part, et à la faiblesse des revenus d'autres part.*

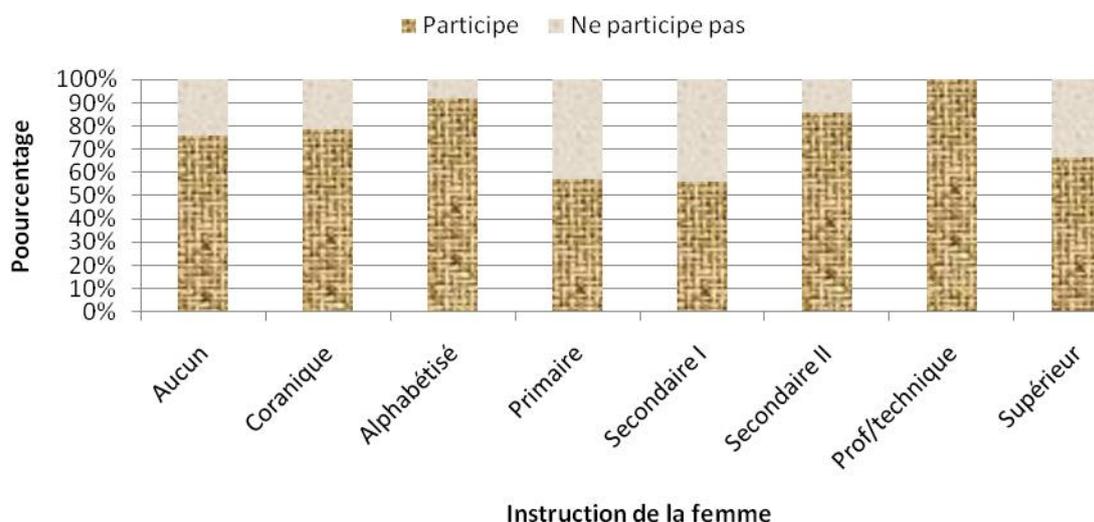
L'examen de cette situation, sous l'angle de l'âge des déclarantes, montre que les femmes qui participent aux dépenses de leur ménage sont en moyenne plus âgées que celle qui déclarent ne pas le faire avec des âges moyens respectifs de 37 et 31 ans.

De plus, l'on se rend compte que la participation des femmes aux dépenses des ménages reste élevée, quel que soit leur niveau d'instruction (Graphique 4.9). Cependant, il existe un creux

dans cette tendance pour les niveaux d’instruction du primaire et du premier cycle secondaire, avec des taux de participation aux dépenses respectifs de 57% et 56% au sein desdits groupes.

Les femmes au foyer déclarent le plus ne pas participer aux dépenses de leur ménage. En effet, c’est le cas de 38% d’entre elles alors qu’elles représentent plus de la moitié des femmes interrogées.

Graphique 4.9 : Participation des femmes aux dépenses des ménages selon leur niveau d’instruction

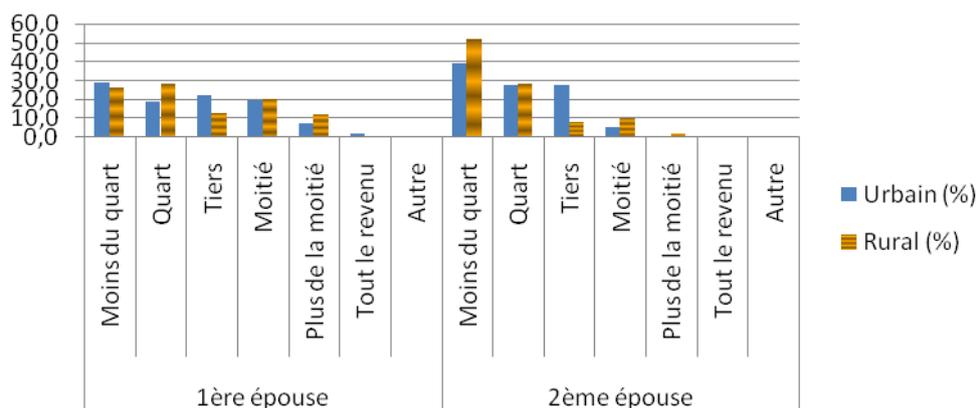


Source : INS/ONAPAD, 2012.

Lorsque l’on considère le rang de mariage croissant des femmes en union, l’on se rend compte que leur degré de contribution est décroissant : 78% des premières (ou uniques) épouses contribuent aux dépenses de leur ménage contre 68% pour les deuxièmes¹⁰.

Graphique 4.10 : Contribution aux dépenses du ménage selon le rang de mariage et le milieu de résidence

¹⁰ Ces rangs ayant été seuls pris en compte dans l’analyse, car concernant près de 95 % des femmes en union.



Source : INS/ONAPAD, 2012.

Les distinctions de niveau pour la participation aux dépenses, apparaissent nettement selon le milieu de résidence. En ce qui concerne le rang, les secondes femmes ont tendance à ne pas participer au-delà de la moitié de leur revenu aux dépenses du ménage, contrairement aux premières. Cela se constate surtout à Tessaoua où plus de 90% des secondes épouses participent pour moins d'un quart de leur revenu à des dépenses du ménage.

4.3. Spécification du modèle économétrique

Il s'agit dans cette section de procéder à une étude de l'influence de la contribution des femmes aux dépenses du ménage sur la pauvreté au moyen d'une modélisation du niveau de bien-être de leur ménage.

L'effet de la contribution des femmes aux dépenses du ménage peut être appréhendé à travers le modèle ci-dessous.

$$\text{Ln}\left(\frac{Y_i}{Z}\right) = X_i\beta + \varepsilon_i$$

Où Y_i représente la dépense mensuelle du ménage, Z le seuil mensuel de pauvreté, X un ensemble de variables relatives aux caractéristiques sociodémographiques, socioculturelles et socioéconomiques de la femme et de son ménage dont, notamment, son degré de participation aux dépenses du ménage; β est le vecteur des paramètres du modèle à estimer ; chaque paramètre exprimant le sens et l'ampleur de l'effet de la variable explicative correspondante sur l'indicateur de bien-être. ; ε_i est le terme d'erreur.

Tableau 4.7 : Variables prises en compte dans la spécification du modèle linéaire simple

<i>N°</i>	<i>Intitulé</i>	<i>Type</i>
1	Indice de pauvreté monétaire	Endogène
2	Milieu de résidence	Exogène
3	Logarithme du revenu mensuel du ménage	Exogène
4	Part du CM dans les dépenses du ménage	Exogène
5	Part de la principale activité dans le revenu du ménage	Exogène
6	Contribution de la femme aux dépenses du ménage	Exogène
7	Niveau d'instruction de la femme	Exogène
8	Niveau d'instruction du chef de ménage	Exogène
9	Pratique d'une AGR par la femme	Exogène
10	Possession de ressources productives par la femme	Exogène
11	Age de la femme	Exogène
12	Situation matrimoniale de la femme	Exogène
13	Sexe du CM du ménage où vit la femme	Exogène
14	Principal poste de dépense du ménage	Exogène
15	Bénéfice d'une aide pour la pratique d'une AGR	Exogène
16	Age du CM où vit la femme	Exogène
17	Taille du ménage	Exogène
18	Nombre d'actifs du ménage	Exogène

4.4. Estimation du modèle, validation des hypothèses et interprétation

Le Modèle de Régression Linéaire Simple (MRLS) présenté dans la suite est un modèle explicatif. Son objectif principal est de permettre une meilleure compréhension de l'effet de la

contribution de la femme aux dépenses de son ménage sur le bien-être de celui-ci. Contrairement au modèle prédictif, la prédiction de la variable dépendante n'est pas la fin en soit du modèle. Il s'inscrit d'avantage dans le cadre d'une analyse multidimensionnelle de la pauvreté en relation avec les dépenses de la femme au sein du ménage dans la région de Maradi.

4.4.1 Estimation et validation des hypothèses du MLS

a) Hypothèse d'homoscédasticité des erreurs

Elle stipule que la variance des erreurs est la même pour toutes les observations et égale à une constante. Elle peut être appréciée au travers du test de Breush-Pagan.

Sa réalisation sur les résidus (estimateurs naturels des erreurs) permet de rejeter (Cf. Tableau A6 en annexe) l'hypothèse d'hétéroscédasticité au niveau de confiance de 95% (universellement admis dans le cadre d'étude de ce genre).

Il faut préciser que l'hétéroscédasticité, initialement présente, n'a pu être levée qu'après le traitement des valeurs atypiques identifiées selon le critère de la distance de Cook.

b) Hypothèse d'absence d'autocorrélation des erreurs

Cette hypothèse suppose une indépendance des termes d'erreurs du modèle et donc une absence d'autocorrélation. La valeur du Facteur d'Inflation de la Variance (VIF) inférieure à 5 permet de valider cette hypothèse (Cf. Tableau A7 en annexe).

c) Hypothèse d'espérance nulle des erreurs

Elle permet de vérifier que l'erreur globale réalisée en prédisant la variable indépendante est nulle sur toutes les observations. L'intervalle de confiance (Cf. Tableau A8 en annexe) de l'espérance des résidus du modèle permet de confirmer cette hypothèse au seuil d'erreur de 5%.

La validation des hypothèses a) b) et c) permet de garantir le caractère BLUE des paramètres estimés de la régression. Il n'est donc pas possible d'estimer de meilleurs paramètres de la régression sur l'échantillon à disposition.

d) Hypothèse de normalité des erreurs

Le test de Jarques et Bera ne permet pas de valider l'hypothèse de normalité des erreurs du modèle autorisant à tester la significativité des paramètres (Cf. Tableau A9 en annexe). La distribution (estimée) des erreurs du modèle est trop asymétrique pour une loi normale. Trois possibilités se présentent pour contourner ce problème :

- i. approcher par des méthodes numériques de simulation la loi suivie par les erreurs du modèle pour inférer sur la significativité des paramètres estimés ;
- ii. appliquer le théorème central limite et comparer les valeurs des T de Student avec les fractiles de la loi normale standard de même variance que les erreurs du modèle ;
- iii. estimer les paramètres de la régression par la méthode du maximum de vraisemblance.

L'option ii) a été retenue pour la simplicité de sa mise en œuvre. La significativité des coefficients du modèle peut donc être raisonnablement appréciée.

e) Significativité globale du modèle et qualité d'ajustement

La statistique de Fisher permet de rejeter au seuil d'erreur de 5% l'hypothèse de non significativité globale du modèle (Cf. Tableau A10 en annexe). Au moins une des variables exogènes explique significativement l'indice de bien-être.

L'ajustement des données issues de l'échantillon est faible ($R^2 = 0,53$) mais la proximité du R^2 ajusté (0,52) avec le R^2 non ajusté permet d'écarter l'hypothèse de présence outre mesure de modalités et/ou variables redondantes. Il ne faut pas non plus oublier le fait que la faiblesse du R^2 est une des caractéristiques du MRLS sur des données en coupe transversale ne concernant pas une relation de type déterministe.

f) Hypothèses de non omission de variables exogènes

Elle confirme la faible qualité d'ajustement du modèle puisqu'elle établit, grâce au test de Ramsey, l'omission d'au moins une variable explicative dans le modèle tel que spécifié au niveau de confiance de 95%. Il est donc normal que la proportion des erreurs dues au modèle ne soit pas plus grande puisque son aptitude prédictive s'en trouve réduite.

Cette variable omise concerne probablement certains autres visages de la pauvreté qui n'ont pas pu être pris en compte comme la qualité du logement, la sécurité alimentaire (aspect qualitatif) du ménage, l'accès à certaines commodités de base. Envisager tous ces aspects aurait requis d'avantage de ressources (outil de collecte, de traitement et d'analyse) que ne le pouvait la présente étude.

4.4.2 Interprétation des résultats

L'estimation du modèle aboutit à des résultats forts intéressants déjà confirmés par la littérature existante sur la contribution des femmes aux dépenses du ménage. Le fait de résider en zone rurale fait décroître le bien-être du ménage de la femme d'environ 38 % à Maradi, relativement à la zone urbaine. Cela s'inscrit dans la droite ligne des inégalités d'accès avérées aux opportunités économiques, aux services sociaux de bases et à bien d'autres facteurs atténuants ou aggravants de la pauvreté. Le niveau d'instruction du CM influence positivement le bien-être du ménage, puisque celui-ci est au moins de 26% inférieur au sein des ménages où le CM n'a pas le niveau secondaire ou plus ou n'a pas subi une formation professionnelle. L'instruction de la femme agit de la même manière mais, n'est pas significative. Ces deux résultats pourraient traduire le faible pouvoir de décision des femmes au sein de leur ménage dans la région.

Le modèle fait aussi apparaître des résultats quelque peu inattendus, concernant l'effet de la taille du ménage de la femme, de l'âge de son chef (positif et significatif dans les deux cas)

ainsi que celui du nombre d'actif (positif et non significatif). Une personne active supplémentaire améliore, non significativement, d'un peu plus de 1% le bien-être du ménage. Ces résultats restent toutefois envisageables lorsque l'on observe la corrélation entre ces trois variables qui exercent toutes, les unes sur les autres, un effet positif. La taille du ménage exprimant dans ce cas l'effet de taille induit.

Le bien-être du ménage ayant été appréhendé sous l'angle des dépenses, il est donc tout à fait normal que l'augmentation d'un 1% du revenu issu de l'activité principale du ménage engendre une augmentation significative de 0,58% de ce bien-être. Les ménages, pour les dépenses desquels, le chef consacre moins de la moitié de son revenu ont un indicateur de bien-être inférieur de 36% à ceux pour lesquels il consacre tout son revenu. Ce chiffre passe à 8% lorsqu'il y place au moins la moitié de son revenu et souligne l'importance du CM sur les questions de prise en charge de la famille dans le contexte culturel régional.

Dans le même prolongement, l'apport de la femme aux dépenses du ménage est significativement positif dans l'amélioration du bien-être du ménage. Entre 20 000 et 50 000 FCFA, il l'améliore de 15 % et au-delà de 80 000 FCFA, d'environ 58 % par rapport à celui des femmes qui y consacrent moins de 20 000 FCFA. ***L'appoint des femmes est donc non seulement positif au sein de leur ménage, mais aussi, proportionnel au montant nominal de leur participation.*** Parallèlement, même si ce n'est pas de manière significative, l'orientation principale de ces dépenses à des fins d'éducation et de santé améliore l'indicateur de bien-être de 10%, tandis qu'il le diminue de 2% pour d'autres dépenses tout cela relativement aux dépenses alimentaires.

Le bénéfice d'une aide pour la pratique d'une AGR améliore (non significativement) de près de 13% le niveau de pauvreté du ménage de la femme concernée relativement à celui de la femme qui n'en pratique pas. Comme évoqué dans la revue de la littérature, l'effet négatif (non significatif) de la pratique d'une AGR liée à l'agriculture (Agriculture, Elevage) est lié à la valeur ajoutée de ces activités, combinée aux impératifs (temps, travail, soins en moins aux enfants pour la femme...) exigée pour leur pratique. Enfin, la possession d'une ressource productive par la femme augmente, non significativement, le bien-être de son ménage d'environ 9%.

CONSTATS ET RECOMMANDATIONS

La présente étude avait pour objectif principal d'analyser la contribution des femmes aux dépenses des ménages et de tester l'effet de cette contribution sur la réduction de la pauvreté à Maradi. Elle a permis d'aboutir à un certain nombre de constats sur les déterminants de la participation des femmes aux dépenses du ménage et le niveau d'impact de cette participation sur la réduction de la pauvreté :

1. Les femmes de Maradi vivent dans des conditions extrêmement difficiles comparées aux autres femmes du Pays (démographie plus élevée, accès plus difficile à l'éducation, la santé, à l'emploi et aux secteurs productifs) ;
2. Il y a une forte corrélation positive entre la participation de la femme de Maradi à une activité économique et sa contribution aux dépenses du ménage. En particulier les femmes urbaines contribuent relativement plus aux dépenses du ménage que les femmes rurales de Maradi ;
3. Les activités à travers lesquelles, les femmes de la région de Maradi disposent d'opportunités réelles de contribuer aux dépenses du ménage sont dans l'ordre : le petit commerce, la petite restauration, la transformation et l'élevage de petit ruminant ;
4. Toutefois, les femmes ont faiblement accès au crédit pour développer ces AGR, ce qui limite conséquemment leur degré de contribution aux dépenses du ménage ;
5. Le problème actuel en la matière est plus le niveau d'accès et le montant faible des crédits, d'autant plus que l'impact de ces crédits est réel selon les femmes de Maradi.
6. Le poids des traditions (selon 16 % des femmes) constituent les principales raisons de non accès au foncier et actifs productifs selon les femmes
7. Toutefois, en dépit des contraintes qui leur font face, Plus de trois quarts des femmes de la région de Maradi (76%) déclarent affecter une partie de leur revenu aux dépenses de leur ménage d'appartenance.
8. Le montant consacré à ces dépenses est, dans près de 79% des cas, en général inférieur à 20 000 FCFA par mois et par femme, avec peu de disparités selon le département et le milieu de résidence de la femme.
9. Dans le groupe des femmes participant aux dépenses de leur ménage, plus d'une sur cinq déclarent consacrer un quart du revenu (20%) à sa disposition aux dites dépenses, tandis que 16% d'entre elles déclarent y consacrer tout leur revenu.
10. Les dépenses auxquelles se consacrent ces femmes tournent essentiellement autour de l'alimentation (50% des cas), des cérémonies (baptêmes, mariages, décès...pour 27.6% des cas) et l'éducation des enfants (13.7%).

11. Les femmes au foyer déclarent le plus ne pas participer aux dépenses de leur ménage. En effet, c'est le cas de 38% d'entre elles alors qu'elles représentent plus de la moitié des femmes interrogées.
12. Le modèle économétrique a montré que l'apport de la femme aux dépenses du ménage est significativement positif dans l'amélioration du bien-être du ménage. Entre 20 000 et 50 000 FCFA, il l'améliore de 15 % et au-delà de 80 000 FCFA, d'environ 58 % par rapport à celui des femmes qui y consacrent moins de 20 000 FCFA. *L'appoint des femmes est donc non seulement positif au sein de leur ménage, mais aussi, proportionnel au montant nominal de leur participation.*

Au regard des constats précédents, les recommandations suivantes sont formulées à l'endroit de l'Etat et des partenaires au développement pour faciliter la mise en œuvre du PCM :

-
- Rendre accessibles les services financiers appropriés aux femmes de la région de Maradi, pour les aider à promouvoir leurs AGR, à travers notamment le développement et l'appui aux SFD;
- Mettre en place un mécanisme d'encadrement (lors des phases de production, gestion, commercialisation...) des femmes pratiquant une AGR (que sont essentiellement le petit commerce, l'élevage de ruminants, la transformation des produits agropastoraux) en s'appuyant sur les services dédiés de l'Etat (services œuvrant dans le domaine de l'agriculture et de l'élevage, fisc, services administratifs et juridiques), les organisations existantes et/ou à créer (coopératives, associations féminines) ;
- Mettre en place un mécanisme pour accroître l'accès de la femme aux ressources productives en général et à la terre en particulier d'abord en sensibilisant les maradaoua et les notables en particulier, sur la nécessité de respecter les droits des femmes à la jouissance de leurs droits de succession ;
- Sensibiliser les parents et les communautés (leaders religieux et traditionnels) pour promouvoir la scolarisation de la jeune fille et l'alphabétisation de la femme adulte dans la région ;

- Sensibiliser les conjoints (maris) par rapport aux effets positifs de la contribution des femmes dans les dépenses du ménage, de manière à les inciter à accepter ou faciliter l'exercice d'activités économiques.

Bibliographie

Abarchi Magalma et Aboubacar Djimrao A., « Emploi, Chômage et Pauvreté au Niger », Niamey, 2006;

Ali Madaï Boukar et Baaré Ibrahim Issa, « Santé et Pauvreté au Niger », Niamey, 2006 ;

A.CASE et A. DEATON: *Consumption, health, gender and poverty*, 2002.

ATANASSO. M-O : *Analyse des déterminants de la pauvreté monétaire des femmes chefs de ménage au Bénin*, *Monde en développement*, Vol.32-2004/04-128

Boukar K. Abatcha et Dangana Alio, « Vulnérabilité à la Pauvreté au Niger », Niamey, 2006 ;

Cabinet du Premier Ministre, « Rapport du sous groupe Thématique Analyse de la Pauvreté », Niamey, 2006 ;

Cabinet du Premier Ministre, « Stratégie de Développement Accéléré et de Réduction de la Pauvreté 2008-2012 », Niamey, 2007 ;

ADJAMAGBO (A) ANTOINE (P) : *Etre femme autonome dans les capitales africaines : les cas de Dakar et Lomé*, IRD, 2004.

BERMAN (P), KHUMTAKAR, ZEITLIN (J) , ROY (P) et SAROJINI: *Does maternal employment augment spending for children's health care? A test from Haryana, India*, *Health transition review* 7, 1997)

BOUYO : *Impact du projet d'appui à la réduction de la pauvreté et de l'insécurité alimentaire et la lutte contre la pauvreté de la femme démunie au sud du Tchad*, Université de Ndjaména, 2010.

CHESTON (S) : *Les faits, rien que les faits M'dame': histoire de genre tirées des sources inattendues*, *Dialogue* n°37, 2007.

DEJENE (Y) : *Promoting women empowerment in Africa*, AFDB, 2007.

FIDA, PROMER : *Approche pour le renforcement de la dimension genre*, 2007.

GUMMERSON E, SCHNEIDER D: *Eat, Drink, Man, woman: gender, Income Share, and Household expenditure in South Africa*, Princeton University, 2010.

HOFMAN (E), MARIUS-GNANOU (K), *Le crédit des femmes et l'avenir des hommes*, Dialogue n°37, 2007.

IRVING (M), KINGDON (G): *Gender patterns in household health expenditure allocation: a study of South Africa*, University of London, 2008.

JAUMOTTE (F) : *Effet des politiques publiques sur le taux d'activités des femmes dans l'OCDE*, Revue économique de l'OCDE n°37, 2003.

KUEPIE (M) : *Revenu du chef de ménage et stratégie de survie des ménages pauvre s: une comparaison Dakar/Bamako*, DIAL-CIPRE/CEPS-INSTEAD, 2006.

MAYOUX (L) : *Atteindre les femmes et les autonomiser: défis pour la microfinance*, Dialogue n°37, 2007.

MORRISON (A), RAJU (D), SINHA (N): *Gender equality, poverty and economic growth*, Policy research working paper, World Bank, 2008.

PILLON M, LOCOH T, VIGNIKIN E, VIMARD P : *Ménages et familles en Afrique: Approches des dynamiques contemporaines*, CEPED, 1997.

SEEBENS (H): *The contribution of female non-farm income to poverty reduction*, University of Göttingen, Insitute for the Study of Labor (IZA), 2009.

WARREN (H) : *The relationship between women's contribution to expenditure and their participation in conjugal decision-making in Ghana*, Radical Statistics 98, 2009.

WAYACK-PAMBE (M) : *Une forte contribution de la femme aux ressources économiques du ménage améliore-t-elle la participation scolaire des enfants au Burkina Faso?*, IRD, 2008.

WOMEN WORLD BANKING, AL AMANA : *Allocation interne des ressources de ménage au Maroc et implications pour le développement des micro-entreprises*, Dialogue n°37, 2007.

ANNEXES

Tableau A1 : Proportion du revenu affectée aux dépenses du ménage et le milieu de résidence de la femme (Pourcentage).

Proportion du revenu affecté aux dépenses du ménage	Milieu de résidence		
	Urbain	Rural	Total
Quart	14,5	6,0	20,4
Tiers	9,9	5,2	15,1
Moitié	14,2	5,3	19,5
moins du quart	9,0	1,5	10,5
plus de la moitié	11,4	6,7	18,1
tout le revenu	9,6	6,4	16,0
Autre	0,2	0,2	0,3
Total	68,8	31,3	100,0

Source : INS/ONAPAD, 2012.

Tableau A2 : Tranches de revenus de la femme et tranches de montants consacrés aux dépenses du ménage (Pourcentage).

Tranches de revenus de la femme (10 ³ FCFA)	Tranches de montants consacrés aux dépenses du ménage (10 ³ FCFA)				
	Moins de 20	20 – 50	50 – 80	Plus de 80	Total
moins de 20	61,7	7,0	0,2	0,0	69,0
20 – 50	13,0	9,2	1,1	0,2	23,5
50 – 80	1,3	2,4	1,1	0,4	5,1
Plus de 80	0,54	0,54	0,9	0,54	2,53
Total	76,5	19,1	3,3	1,1	100,0

Source : INS/ONAPAD, 2012.

Tableau A3 : Proportion de revenu affectée aux dépenses du ménage et situation matrimoniale de la femme (Pourcentage)

Proportion du revenu affecté aux dépenses du ménage	Situation matrimoniale					Total
	Célibataire	Marié Monogame	marié Polygame	Divorcé/Séparé	Veuf(ve)	
Quart	0,6	11,6	7,8	0,3	0,3	20,6
Tiers	0,3	10,5	4,1	0,0	0,2	15,1
Moitié	0,5	12,8	5,3	0,2	0,8	19,5
Moins du quart	0,0	5,2	5,3	0,0	0,0	10,5
Plus de la moitié	0,5	10,8	2,6	0,8	3,4	18,0
Tout le revenu	0,5	10,5	1,5	1,2	2,3	16,0
Autre	0,2	0,2	0,0	0,0	0,0	0,3
Total	2,4	61,6	26,7	2,4	6,9	100,0

Source : INS/ONAPAD, 2012.

Tableau A4 : Proportion du revenu affectée aux dépenses du ménage et tranches de revenus de la femme (Pourcentage)

Proportion du revenu affecté aux dépenses du ménage	Tranches de revenus de la femme (10 ³ FCFA)				
	Moins de 20	20 – 50	50 - 80	Plus de 80	Total
Quart	15,7	3,6	0,5	0,4	20,2
Tiers	9,9	4,9	0,9	0,2	15,9
Moitié	12,1	7,0	0,7	0,5	20,4
Moins du quart	7,8	2,5	0,0	0,0	10,3
Plus de la moitié	11,4	3,1	2,5	1,1	18,1
Tout le revenu	11,9	2,2	0,4	0,4	14,8
Autre	0,2	0,2	0,0	0,0	0,4
Total	69,0	23,5	5,1	2,5	100,0

Source : INS/ONAPAD, 2012.

Tableau A5 : Estimation de l'effet de la contribution des femmes aux dépenses du ménage

	Coefficient	Ecart-type	T de Student
Caractéristique sociodémographiques			
<i>Age de la femme</i>	-0,00131	0,00334	-0,39
<i>Age du CM*</i>	0,00602	0,00278	2,17
<i>Taille du ménage d'appartenance**</i>	0,02322	0,00755	3,07
<i>Situation matrimoniale</i>			
Mariée monogame	-0,12069	0,11044	-1,09
Mariée polygame	-0,16575	0,12040	-1,38
Autre	Ref		
Caractéristique socioculturelles			
<i>Milieu de résidence**</i>	-0,38280	0,05457	-7,01
<i>Niveau d'instruction de la femme</i>			
Aucun	-0,12953	0,11184	-1,16
Coranique/Alphabétisé/Primaire	-0,11003	0,10564	-1,04
Professionnel/Secondaire ou plus	Ref		
<i>Niveau d'instruction du CM</i>			
Aucun**	-0,26202	0,10026	-2,61
Coranique/Alphabétisé/Primaire**	-0,28793	0,08268	-3,48
Professionnel/Secondaire ou plus	Ref		
Caractéristiques socioéconomiques			
<i>Logarithme du Revenu mensuel issu de la principale activité du ménage**</i>	0,58055	0,02987	19,44

<i>Nombre d'actifs au sein du ménage</i>		0,01535	0,01521	1,01
<i>Part de l'activité principale dans le revenu du ménage*</i>		0,00126	0,00055	2,30
<i>Part du revenu du CM consacrée aux dépenses du ménage</i>				
	Moins de la moitié**	-0,36169	0,09255	-3,91
	Au moins la moitié et moins de l'entièreté	-0,08136	0,05151	-1,58
	Tout le revenu	Réf		
<i>Principale dépenses de la femme</i>				
	Alimentaire	Réf		
	Education/santé	0,10387	0,08326	1,25
	Autre	-0,02484	0,05318	-0,47
<i>Montant affecté par la femme aux dépenses du ménage</i>				
	Moins de 20 000	Réf		
	20 000 - 50 000*	0,15233	0,06951	2,19
	50 000 - 80 000	0,16151	0,15068	1,07
	Plus de 80 000**	0,57789	0,24323	2,38
<i>Pratique d'une AGR liée à l'agriculture</i>		-0,08670	0,06658	-1,30
<i>Bénéfice d'une aide pour la pratique d'une AGR</i>				
	Pas d'AGR	Réf		
	AGR sans aide	-0,01513	0,06184	-0,24
	AGR avec aide	0,13137	0,08257	1,59
<i>Possession de ressource productive</i>		0,08518	0,05670	1,50
<i>Constante**</i>		-6,78865	0,34917	-19,44
R²				0,53
Nombre d'observations				786

Tableau A6 : Test d'homoscédasticité des erreurs de Breusch-Pagan

Breusch-Pagan / Cook-Weisberg test for heteroskedasticity

Ho: Constant variance

Variables: fitted values of lnpauv

chi2(1) = 3.52

Prob > chi2 = 0.0607

Tableau A7 : Facteur d'inflation de la variance global et spécifique associé au modèle

Variable	VIF	1/VIF
inst1	6.17	0.162048
V1a	5.71	0.175048
inst2	5.63	0.177575
V1b	5.61	0.178210
age	3.66	0.273589
inst_cm1	3.43	0.291676
age_cm	3.31	0.301704
V2	3.05	0.328390
inst_cm2	3.00	0.333084
V11b	1.89	0.529250
V11c	1.81	0.553541

hhsiz		1.77	0.566431
hhact		1.51	0.662308
lnrev		1.50	0.668459
prprod		1.48	0.675605
V5c		1.43	0.700071
V5b		1.39	0.718074
par_cm2		1.34	0.748992
par_cm1		1.26	0.795126
mil3		1.24	0.806964
depf2		1.18	0.844516
V6b		1.18	0.845887
depf3		1.14	0.878973
def4		1.06	0.947789
ctr_pr		1.05	0.951134
-----+-----			
Mean VIF		2.47	

Tableau A8 : Estimation de l'espérance des erreurs du modèle

Mean estimation Number of obs = 786

		Mean	Std. Err.	[95% Conf. Interval]
-----+-----				
resid		1.16e-09	.0220541	-.0432921 .0432921

Tableau A9: Test de normalité des erreurs du modèle

Skewness/Kurtosis tests for Normality				
----- joint -----				
Variable		Pr(Skewness)	Pr(Kurtosis)	adj chi2(2) Prob>chi2
-----+-----				
resid		0.000	0.160	28.08 0.0000

Tableau A10: Test de non omission de variable exogène

Ramsey RESET test using powers of the fitted values of lnpuv

Ho: model has no omitted variables

F(3, 757) = 8.70

Prob > F = 0.0000